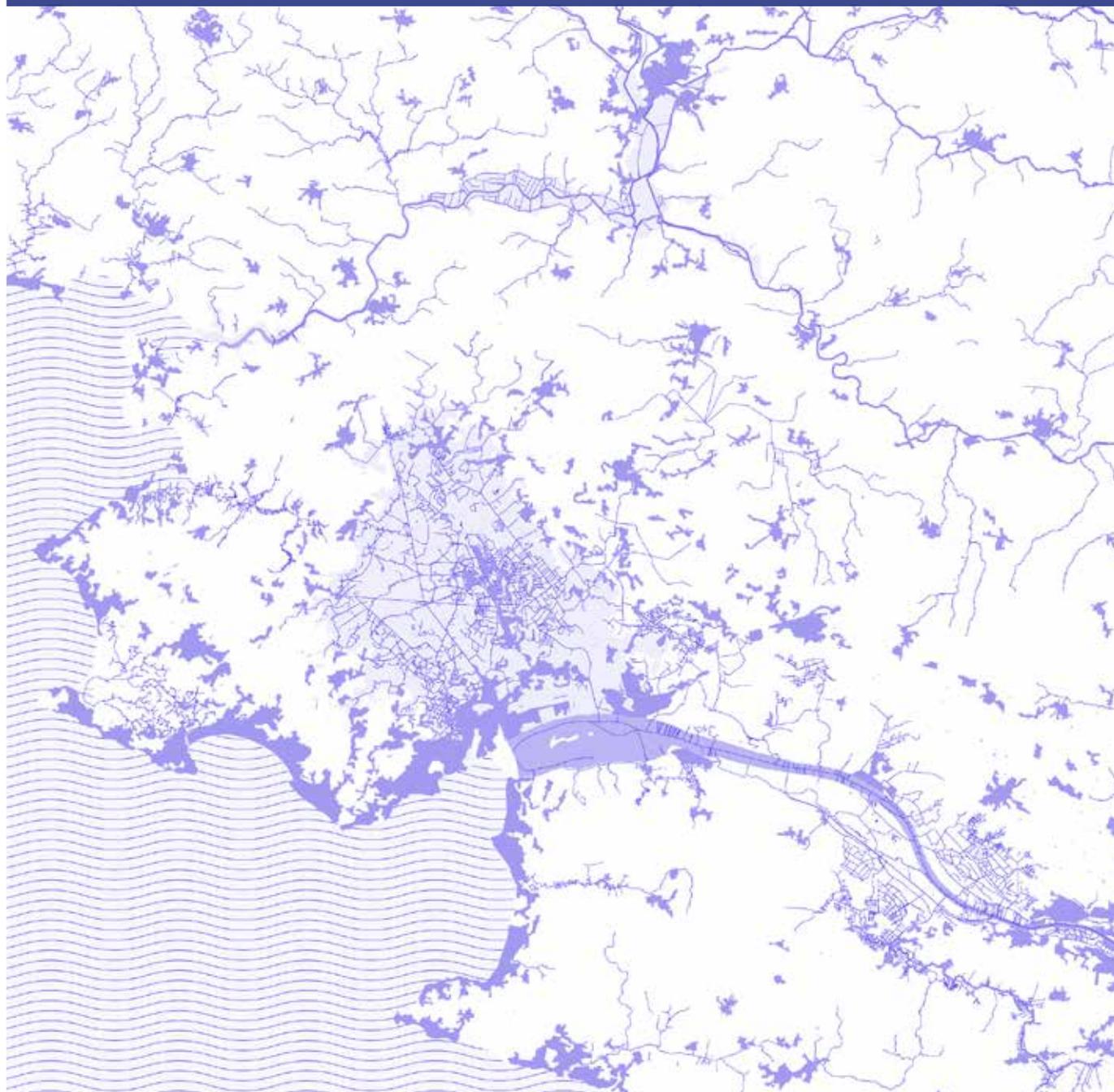


rapport d'activités 2019



Estuaire et Littoral Loire Océan

adarn
agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

sommaire



3

chapitre 0 - l'agence	9
chapitre 1 - anticipation des mutations territoriales et sociétales	17
chapitre 2 - coopération territoriales	31
chapitre 3 - ingénierie de l'aménagement et du projet urbain	43
chapitre 4 - recherche développement et innovation	57



2019 marque le renforcement du rôle de l'agence d'urbanisme comme outil d'études et de projets à l'échelle de l'ensemble des territoires de l'estuaire et du littoral Loire Océan. Après l'adhésion de Redon agglomération, Pornic agglomération a ainsi rejoint l'adrrn en 2019 confortant ainsi son périmètre de cohérence. Celui-ci s'est d'ailleurs concrétisé à l'occasion de la signature en décembre 2019 par l'ensemble de nos agglomérations d'une contribution commune au Sraddet, préparée par l'agence et qui témoigne de la prise de conscience croissante des enjeux qui nous rassemblent. Le grand territoire de l'estuaire et du littoral constitue d'ores et déjà l'espace de nos vies quotidiennes et celui de notre avenir commun, et je suis convaincu que nous attendons tous beaucoup de l'adrrn pour contribuer à la fois à sa bonne connaissance et à sa prospective.

L'originalité de notre agence tient en effet au rassemblement dans une même équipe des compétences d'observation et de prospective, tout en intégrant leur traduction opérationnelle que ce soit en terme de planification ou de projet urbain ; en tant que président de la Carène, j'ai pu apprécier en 2019 cette implication pratique, notamment avec le travail relatif au PDU et au PLUi ainsi que l'accompagnement de projets urbains, le travail autour du projet urbain global « Saint-Nazaire, une ambition maritime et littorale », ou le lancement de nouvelles réflexions (comme celles sur l'entrée d'agglomération Saint-Nazaire – Trignac). Sur l'ensemble du territoire, l'agence joue également un rôle majeur dans la conduite des projets urbains et leur traduction opérationnelle : en 2019, ce fut notamment le cas pour Redon Confluence.

Tous les projets doivent aujourd'hui être partagés de manière large avec un public diversifié, des habitants au monde économique en passant par les milieux professionnels.

C'est pourquoi je suis particulièrement attaché au projet d'implantation de l'agence avenue Albert de Mun, avec la création d'un espace public de diffusion, de présentation et de débat autour des projets urbains.

C'est en effet aussi par l'échange que notre avenir se construit et ce futur lieu doit être un bien commun à l'ensemble des membres de l'adrrn. Malgré des difficultés conjoncturelles, je me félicite que ce projet ait connu des avancées fortes en 2019, avec en particulier la désignation de la maîtrise d'œuvre par Silène et l'adrrn.

Dans les moments particuliers de crise sanitaire que nous vivons, j'ai aussi pu constater que l'agence avait su s'adapter et montrer sa réactivité par des appuis opérationnels et des publications contribuant à la connaissance et à l'action des partenaires. Cela démontre bien l'utilité d'un tel outil en toutes circonstances ; comme je l'ai déjà indiqué lors du conseil d'administration de décembre 2019, nous devons d'ailleurs examiner prochainement ensemble les réponses adaptées à nos exigences collectives et les conditions de pérennisation des missions.

les projets doivent aujourd'hui être partagés de manière large

David Samzun

Président

de l'agence d'urbanisme de la région de St-Nazaire

2019 a été une nouvelle année d'extension du périmètre de l'agence d'urbanisme avec l'adhésion de Pornic agglomération, après celle de Redon agglomération en 2017. Cette extension géographique trouve son sens et son équilibre dans la mesure où existe un territoire de cohérence de l'estuaire et du littoral Loire Océan, entre la Vilaine et la baie de Bourgneuf.



un territoire de cohérence de l'estuaire et du littoral Loire Océan

Ce grand périmètre traduit aussi un rôle renforcé de l'agence au service de tous ses territoires.

Ce positionnement apparaît particulièrement précieux à l'heure où le territoire national est caractérisé par une répartition extrêmement inégalitaire de l'ingénierie territoriale, très abondante dans les métropoles et agglomérations importantes et très

rare dans les territoires ruraux et périurbains. Or on sait bien, et particulièrement dans la région de St-Nazaire, que les financements de développement sont inopérants si une ingénierie adaptée n'existe pas pour les mobiliser et les mettre en œuvre avec pertinence et efficacité. Le Club Ville Aménagement, où l'adrn est la seule agence d'urbanisme membre, a d'ailleurs initié fin 2019 un groupe de travail sur "les territoires oubliés". La question des inégalités territoriales est devenue très présente dans le débat public national en 2019 et de multiples dispositifs sont en cours de conception au service du développement des petites villes.

Dans cet esprit, en 2019, l'agence a conduit avec Redon agglomération le plan de référence de la commune d'Allaire (56) et je suis convaincu qu'un accompagnement dans le temps de ces politiques de développement est indispensable : un outil public et durable comme l'adrn est pertinent pour y répondre.

Ce type de démarche mobilise toutes les compétences de l'agence : l'observation, le projet, la planification et la prospective. Cela se traduit aussi à différentes échelles, de la commune ou du quartier à celle du territoire régional où l'adrn a rédigé la contribution commune au SRADDET des 7 intercommunalités. Entre ces deux échelles le soutien aux coopérations intercommunales reste un ancrage fort de l'action de l'agence.

A ce titre, 2019 a été l'année décisive de finalisation du premier PLUi de l'agglomération de St-Nazaire. C'est un acte décisif pour le territoire concerné mais c'est aussi un élément important de développement pour l'agence, qui a su montrer sa capacité à élaborer tous les contenus d'un tel document dans des délais contraints.

L'agilité caractérise à l'évidence l'ADN de l'adrn et son équipe le démontre aussi dans son fonctionnement quotidien.

Cela se constate à l'heure actuelle, par la capacité montrée à passer en quelques jours en mode télétravail intégral, facilité il est vrai par l'élaboration collective d'une charte interne du télétravail en 2019.

À l'été 2019, cette capacité de mobilisation collective et de souplesse s'est aussi démontrée à l'occasion du déménagement du Paquebot vers la rue d'Anjou. Il ne s'agissait pas d'un acte anodin pour l'adrn, qui a quitté son lieu historique, également un emblème de la renaissance urbaine de St-Nazaire. Même si les locaux actuels offrent de bonnes conditions de fonctionnalité, nous avons hâte de rejoindre de nouveaux locaux pour retrouver un lieu emblématique des démarches territoriales !

Pierre Vionnet

Directeur général
de l'agence d'urbanisme de la région de St-Nazaire

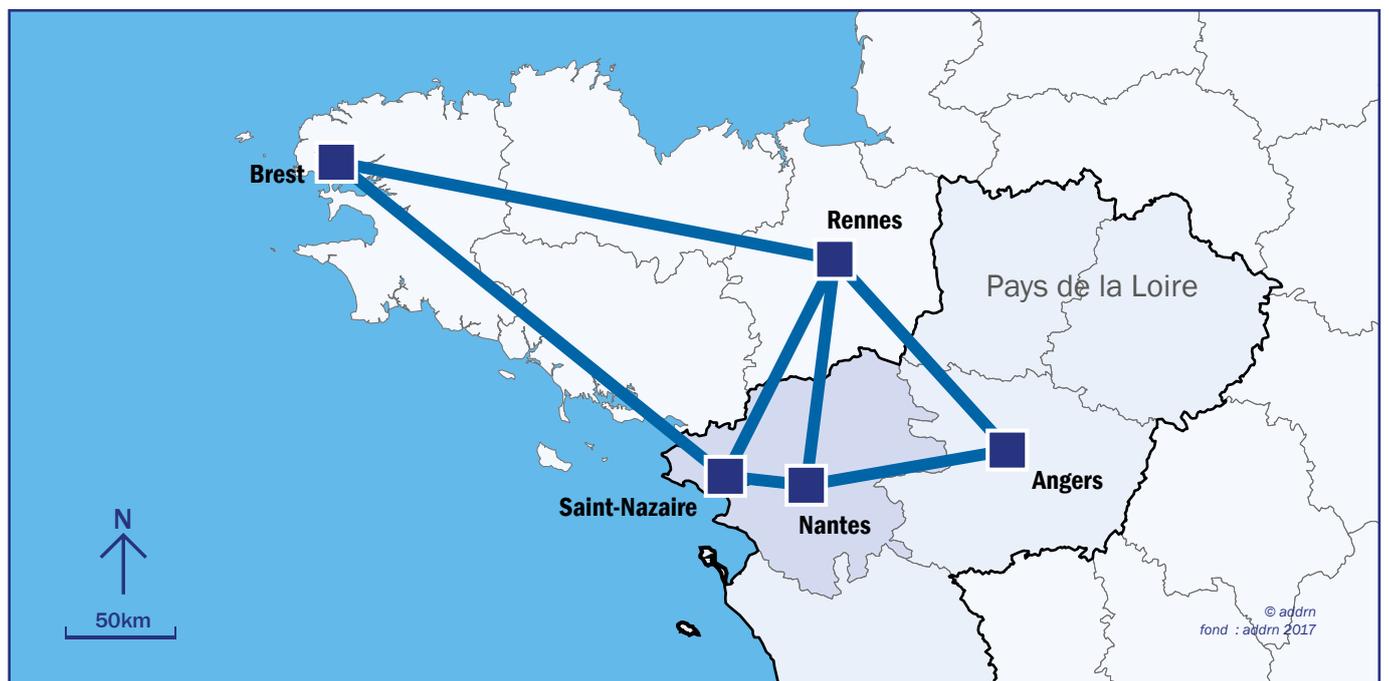
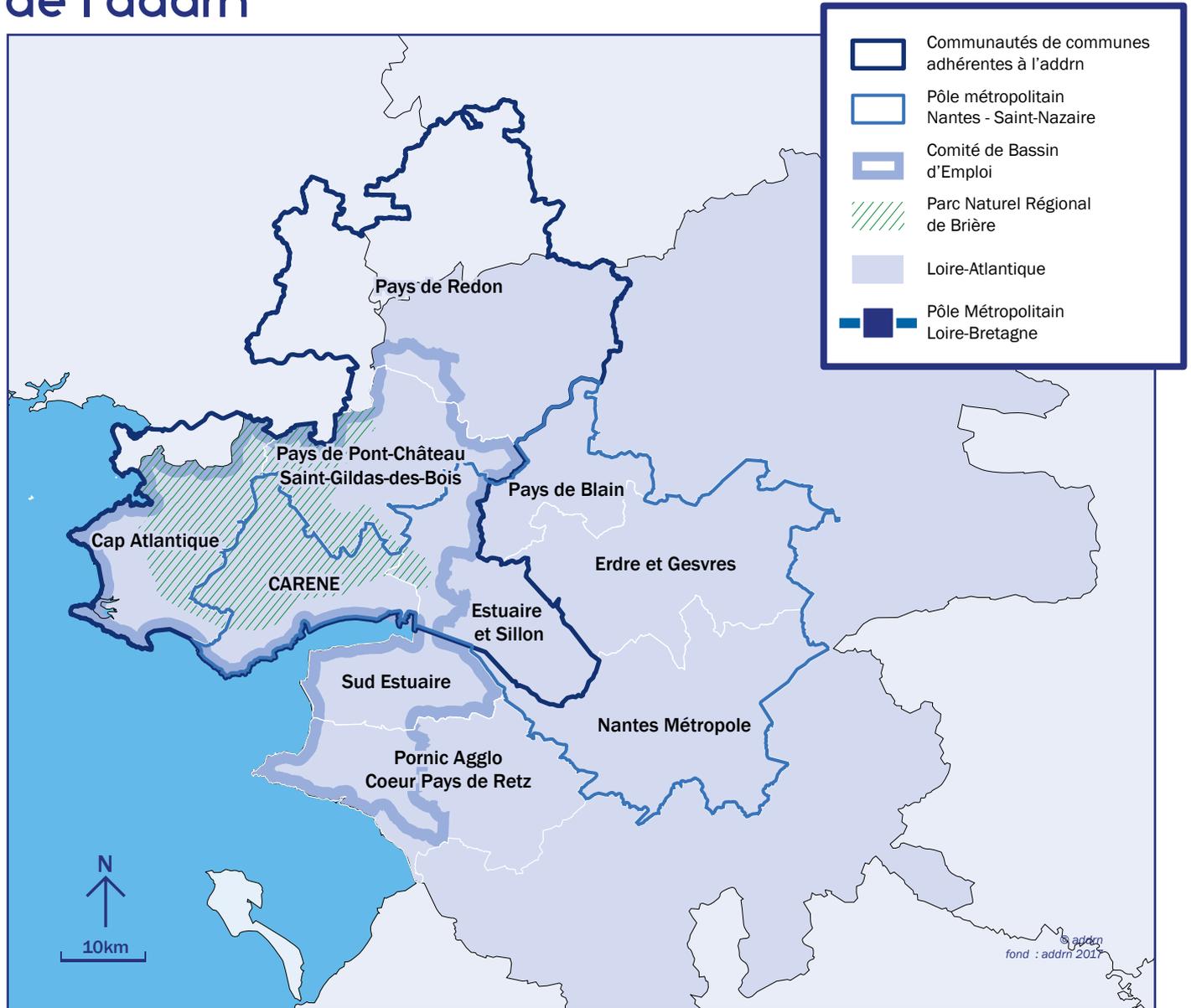


l'agence



chapitre 0

Les territoires partenaires de l'adrn



instances et partenaires



> les instances de l'addrn

Conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil d'administration présidé par le président de la Saint-Nazaire agglomération.

Le conseil d'administration trace les orientations de l'association. Il délibère notamment sur le budget, le rapport d'activités et le compte-rendu de la gestion financière qu'il présente à l'assemblée générale ordinaire. Il prend les décisions nécessaires sur le rapport du directeur quant à la gestion financière de l'association et l'organisation de l'équipe pluridisciplinaire de travail.

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an, sur convocation du président. Elle est composée de l'ensemble des représentants des membres de l'association. L'assemblée générale ordinaire règle par délibérations les affaires de l'association. Elle approuve notamment le budget, le rapport d'activités et le compte-rendu de la gestion financière de l'association qui lui sont présentés par le conseil d'administration.

De son côté, l'assemblée générale extraordinaire se réunit pour délibérer sur la modification des statuts.

Bureau

Le bureau est une instance de débat sur les orientations stratégiques de l'agence. Il réunit autour du Président de l'association, les exécutifs de l'ensemble des membres publics de l'association disposant d'au moins un représentant au conseil d'administration.

> les membres de l'addrn

Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique

Communauté d'Agglomération Redon agglomération Bretagne Sud

Communauté de communes de Estuaire et Sillon

Communauté de communes de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois

Pornic Agglomération Pays de Retz

Etat

Ville de Saint-Nazaire

Département de Loire-Atlantique

Chambre de commerce et d'industrie Nantes St-Nazaire

Chambre Régionale des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire

Nantes Saint-Nazaire Port

Université de Nantes

Région Pays de la Loire

Parc naturel régional de Brière

Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

Pornic Agglomération Pays de Retz

Communes de Cap Atlantique (Piriac-sur-Mer, Batz-sur-Mer, Le Pouliguen, Assérac)

2019, les Conseils d'administration et Assemblées générales :

Le 2 avril

Le 4 juillet

Le 10 décembre

SAMZUN David - *Président de l'agence d'urbanisme*

> assemblée générale au 31/12/2019

Saint-Nazaire agglomération

CAUCHIE Sylvie - Vice-Présidente
CHENEAU François - Vice-Président
DHOLLAND Jérôme - Vice-Président
HALGAND Marie-Anne - Vice-Présidente
HERVY Franck - Vice-Président - *Secrétaire de l'admn*
LEMAITRE Michèle - Vice-Présidente
MICHELOT Alain - Vice-Président
AUFORT Claude - Vice-Président
PELLETEUR Jean-Claude - Vice-Président
SAMZUN David - Maire de Saint-Nazaire - Président
de Saint-Nazaire agglomération - *Président de l'admn*
HAMEAU Pascale - Vice-Présidente
PROVOST Eric - Vice-Président
MAHE Lydie - Vice-Présidente
MANARA Alain - Vice-Président
BENIZE THUAL Gaëlle - Vice-Présidente

Cap Atlantique

BAUDRAIS Jean-Claude - Vice-Président
DURAND Marie-Annick - Conseillère communautaire
PARENT Roger - Conseiller communautaire

Communauté de communes de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois

MOYON Véronique - Présidente

Communauté de communes Estuaire et Sillon

NICOLEAU Remy - Président

Ville de Saint-Nazaire

LUMEAU Jean-Jacques - Adjoint au Maire
BIZEUL Emmanuelle - Adjointe au Maire
COTTA Christophe - Adjoint au Maire
LESTIEN Françoise - Adjointe au Maire
SECHET Jean-Luc - Adjoint au Maire
TRICHET - ALLAIRE Sarah - Conseillère municipale

Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

ROLLAND Johanna - Présidente
ROUSSEL Fabrice - Vice-Président
GEFFROY Joël - Vice-Président

Département de Loire-Atlantique

GAGNET Bernard - Vice-Président
COTONNEC Annaïg - Conseillère Départementale

Région des Pays de la Loire

LOUVRIER Franck - Vice-Président

Chambre de commerce et d'industrie

HUILIZEN Jean-Marc - Vice-Président - *Trésorier*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

BONNEVILLE Annick - Directrice Régionale

Etat

BERGUE Michel - Sous-Préfet
MARTIN Laurent - Service du Trésor de Loire-Atlantique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique

LATAPIE-BAYROO Thierry - Directeur

Port Atlantique Nantes St-Nazaire

TRETOUT Olivier - Président du Directoire
MOUSSET Franck - Directeur de Territoires

Parc Naturel Régional de Brière

GERVOT Philippe - Président de la commission urbanisme et
paysages du syndicat mixte du Parc

Redon agglomération

MARY Jean-François - Président
BERTRAND Gilles - Vice-Président

MEMBRES ASSOCIÉS

Pornic Agglo Pays de Retz

BRARD Jean-Michel - Président

Communes de Cap Atlantique

CHAINAIS Paul - maire de Piriac-sur-Mer
L'HONEN Adeline - maire de Batz-sur-Mer
LAINE Yves - maire du Pouliguen
LE GAL Guy - maire d'Assérac

Université de Nantes

KEROUANTON Jean-Louis - Vice-Président

Chambre des métiers et de l'artisanat

BELY Philippe - Président délégation Loire-Atlantique

> conseil d'administration au 31/12/2019

Saint-Nazaire agglomération

DHOLLAND Jérôme - Vice-Président
HERVY Franck - Vice-Président - *Secrétaire de l'admn*
LEMAITRE Michèle - Vice-Présidente
MICHELOT Alain - Vice-Président
SAMZUN David - Maire de Saint-Nazaire - Président de Saint-Nazaire
agglomération - *Président de l'admn*
CAUCHIE Sylvie - Vice-Présidente
CHENEAU François - Vice-Président
HALGAND Marie-Anne - Vice-Présidente
PELLETEUR Jean Claude - Vice-Président
AUFORT Claude - Vice-Président

Cap Atlantique

BAUDRAIS Jean-Claude - Vice-Président
PARENT Roger - Vice-Président

Communauté de communes de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois

MOYON Véronique - Présidente

Communauté de communes Estuaire et Sillon

NICOLEAU Remy - Président

Ville de Saint-Nazaire

BIZEUL Emmanuelle - Adjointe au Maire
COTTA Christophe - Adjoint au Maire
LUMEAU Jean-Jacques - Adjoint au Maire
TRICHET-ALLAIRE Sarah - Conseillère municipale

Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

ROLLAND Johanna - Présidente
ROUSSEL Fabrice - Vice-Président

Conseil général de Loire-Atlantique

GAGNET Bernard - Vice-Président

Région des Pays de la Loire

LOUVRIER Franck - Vice-Président

Chambre de commerce et d'industrie

HUILIZEN Jean-Marc - Vice-Président - *Trésorier de l'admn*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique

LATAPIE-BAYROO Thierry - Directeur

Port Atlantique Nantes St-Nazaire

TRETOUT Olivier - Président du Directoire
MOUSSET Franck - Directeur de Territoires

Parc Naturel Régional de Brière

GERVOT Philippe - Président de la commission urbanisme et
paysages du syndicat mixte du Parc

Redon agglomération

MARY Jean-François - Président

budget 2019*

13

> recettes

Saint-Nazaire agglomération	1 308 K€
Ville de Saint-Nazaire	662 K€
Pôle métropolitain Nantes St-Nazaire	160 K€
Etat - DREAL	105 K€
Cap Atlantique	80 K€
Département de Loire-Atlantique	65 K€
Nantes St-Nazaire Port	50 K€
Redon agglomération	90 K€
Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois	25 K€
Chambre de commerce et d'industrie	10 K€
Estuaire et Sillon	10 K€
Région Pays de la Loire	8 K€
Parc naturel régional de Brière	22 K€
Université Nantes	2 K€
Chambre des métiers et de l'artisanat	2 K€
Autres	35 K€

> dépenses

Frais Personnel	1 651 K€
Frais Fixes	269 K€
Prestations Externes	482 K€
Frais de Fonctionnements	113 K€
Investissements immatériels	50 K€
Investissements matériels	22 K€
Amortissements	22 K€
Provisions diverses	24 K€

Résultat 2019 : +26 K€

* valeurs arrondies



14

> effectif au 31.12.2019

Biguet Sandra	assistante communication
Bozec Anne-Sophie	chargée d'études principale
Brieux Sébastien	secrétaire général
Busson Françoise	agent d'entretien
Chesnel Kevin	chargé d'études CIFRE
Dano Elodie	chargée d'études
Delépine Mathilde	chargée d'études
Delmas Antoine	chargé d'études
Denis Christine	assistante
Douchement Bérénice	chargée d'études
Dubreil Tiphaine	assistante d'études
Fouesnant Pauline	chargée d'études
Gaborit Gaëtan	directeur d'études
Godel Annaïc	directrice d'études
Lacoste François	chargé d'études
Lamouroux Elodie	directrice de l'aménagement et du projet urbain
Le Pouezard Grégory	chargé d'études
Loiseau Alice	assistante d'études
Lucien Hélène	chargée d'études
Maillère Claude	directeur du développement et de l'innovation
Martin Noémie	chargée d'études
Minssart Sophie	directrice d'études
Moley-Josse Laurence	chargée d'études
Pédreau Linda	administratrice SI
Moytier Eve-Angélique	chargée d'études
Pouplet Marie	directrice du développement territorial
Sarrazin Véronique	assistante de direction
Vionnet Pierre	directeur général

> une équipe en mouvement

De nouvelles arrivées

Antoine Delmas	chargé d'études
Pauline Fouesnant	chargée d'études
Hamon Anaïs	assistante communication
François Lacoste	chargé d'études
Le Pouezard Grégory	chargé d'études
Hélène Lucien	chargée d'études
Noémie Martin	chargée d'études
Eve-Angélique Moytier	chargée d'études
Pierre Vionnet	directeur général

> et aussi...

Ils sont partis vers de nouveaux horizons :

Thibault Berlingen
Jennifer Chambon
Kassandra Guinot
Hamon Anaïs
Colette Mahé
Raphaël Prost
Aurélié Sobrayen
Samuel Soriano

et en qualité de stagiaires :

Clément Choury
Léna Follin
Marie Salomé Gabriac
Oléna Gorol
Gérôme Henriot
Agathe Julienne
Adèle Lecler
Meng Zhang

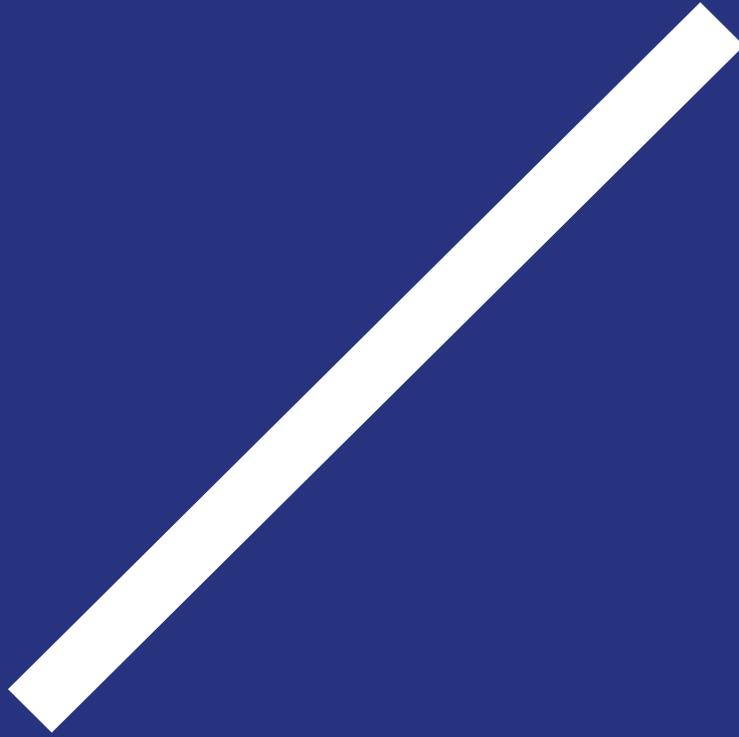
l'équipe





anticipation des mutations
territoriales et sociétales

chapitre 1





18

indicateurs

> datagences

En 2019, l'agence a poursuivi le développement de l'outil datagences en intégrant de nouvelles données et en consolidant les modalités techniques, en lien avec les agences d'urbanisme bretonnes.

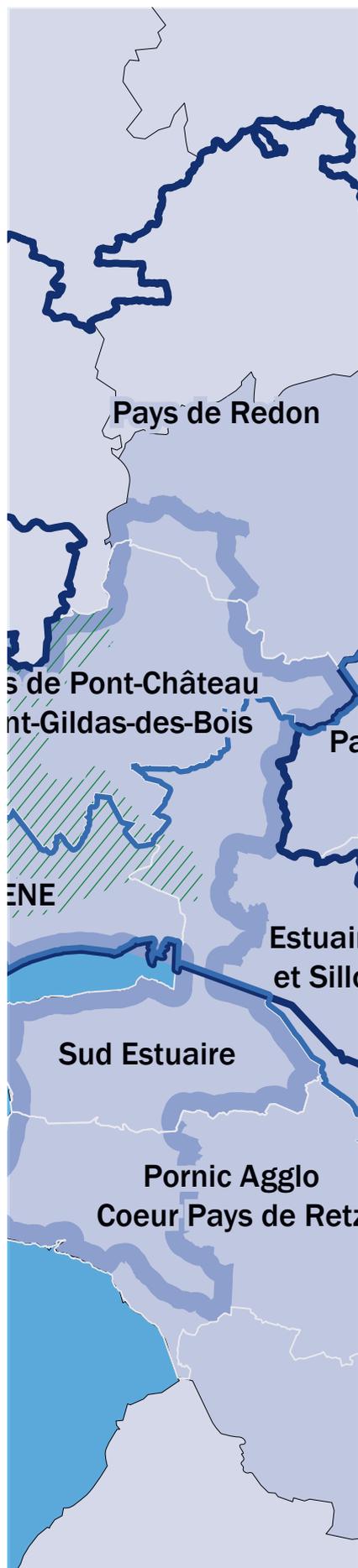
L'adrn a par ailleurs produit un nouveau rapport sur l'habitat tout en développant la cartographie spécifique. Ces nouveaux éléments sont désormais en ligne. Plusieurs données déjà accessibles depuis 2018 ont aussi été actualisées (tableaux de bord, chiffres clés, rapport démographie...).

> baromètres territoriaux

En 2019, l'agence d'urbanisme a produit les deux premiers baromètres territoriaux à l'échelle des six intercommunalités adhérentes à l'adrn, étendus à Arc Sud Bretagne et Sud Estuaire.

Le baromètre sur l'attractivité résidentielle (juin 2019) analyse la répartition spatiale d'une croissance démographique qui se confirme à un rythme toutefois moins soutenu qu'il y a dix ans. La publication sur le dynamisme économique (septembre 2019) souligne la résilience de l'activité après les effets de la crise de 2008. En fin d'année 2019, la collecte des indicateurs sur les résidences secondaires a été engagée avec la perspective d'un baromètre à publier début 2020.





> atlas Estuaire et Littoral Loire Océan

Préfiguré en fin d'année 2019, le chantier de réalisation de l'atlas Estuaire et Littoral Loire Océan – région de Saint-Nazaire sera engagé en 2020. Un dispositif de production interne qui mobilise une grande partie de l'équipe de l'adrrn a été imaginé, afin de réaliser un ensemble de cartographies et de représentations stratégiques qui contribueront à révéler spatialement la « région de Saint-Nazaire ».

Cet exercice graphique vise aussi à identifier le périmètre d'intervention de l'agence en participant à la mise en récit multi-scalaire du territoire. Il s'agira aussi d'inscrire cette représentation en articulation avec le plan guide du projet urbain de Saint-Nazaire.

> portraits croisés St-Nazaire Lorient

A la fin de l'année 2018, l'adrrn a contribué avec les services de Saint-Nazaire Agglomération, à organiser la visite d'une délégation d'élus de Saint-Nazaire à la rencontre de leurs homologues lorientais. Pour les maires des deux communes et pour leurs adjoints, ce premier temps d'échange a permis de partager des problématiques urbaines similaires aux deux territoires : revitalisation du centre-ville, accueil des étudiants, ports de plaisance et développement de la filière nautique, ...

Cette rencontre a été prolongée en 2019 par un dialogue régulier qui a posé les bases d'une coopération à développer entre l'adrrn et l'audélor (agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient). Une future publication commune entre les deux agences d'urbanisme proposera une lecture croisée d'indicateurs comparables entre les agglomérations en prévision de nouvelles rencontres à organiser entre élus et techniciens.

territoires habités

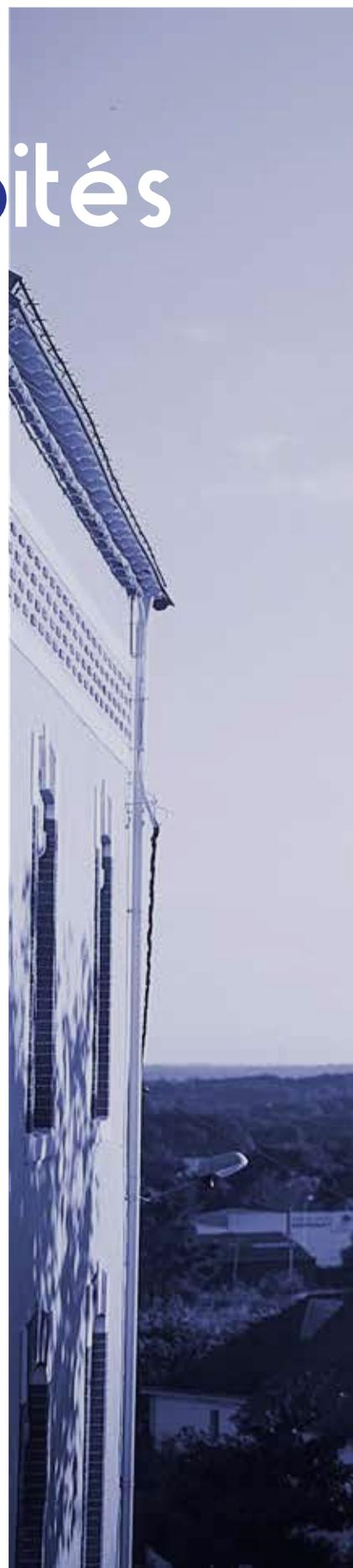
> occupation des sols / expertises foncières et immobilières

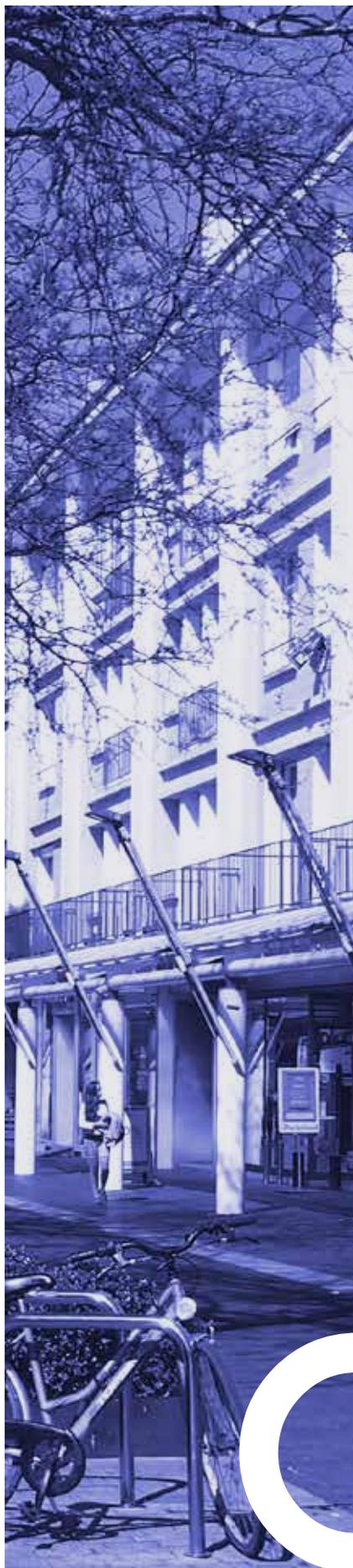
L'agence poursuit ses expertises spécifiques sur la thématique foncière dans le cadre de plusieurs travaux : analyses des consommations foncières nécessaires à l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT, PLUi, PLU, ...), exploitation de la BD MOS 2016 du département de la Loire-Atlantique et engagement de réflexions spécifiques associées à l'ambition « zéro artificialisation nette » (utilisation des fichiers fonciers). D'une manière générale, l'année 2019 a permis la montée en puissance des outils de l'observation foncière, en prévision des travaux liés à l'analyse du foncier (zéro artificialisation nette et gisements fonciers).

> club immobilier grand littoral

Le club immobilier grand littoral est conjointement animé par la commission littorale du CINA (club immobilier Nantes Atlantique) et l'agence d'urbanisme qui organise annuellement les rencontres littorales.

Le 27 novembre 2019 au Croisic, celles-ci ont réuni près de 70 représentants de l'immobilier, acteurs de l'économie locale et partenaires de l'agence. Deux tables rondes ont permis aux intervenants de croiser des problématiques résidentielles et économiques : l'une sur le potentiel d'optimisation et la mutabilité de l'immobilier, l'autre sur la mixité des usages sur les territoires littoraux attractifs. A cette occasion, l'adrrn a édité le numéro 8 de sa collection Vent d'Ouest consacré à la mixité urbaine.





> centre de ressources habitat

Le centre de ressources, associant notamment les référents de la thématique habitat des intercommunalités adhérentes à l'agence d'urbanisme, s'est réuni à l'initiative de cette dernière en février et juin 2019. Les services habitat des intercommunalités et la DREAL ont partagé les indicateurs et les sources de données à présenter. Il s'agissait d'engager les travaux de réalisation du « rapport habitat » désormais disponible sur la plate-forme datagences. .

> enquête loyer en région de Saint-Nazaire

En 2019, l'adrn a poursuivi le développement de son outil d'observation annuel des loyers du parc locatif privé de la région de Saint-Nazaire. Alors que le périmètre partenarial s'est élargi aux nouveaux territoires adhérents, il s'agissait de conforter les modalités de travail avec les contributeurs fournisseurs de données (agences immobilières, notaires). En fin d'année 2019, un temps de restitution a été organisé à l'agence en présence des techniciens des collectivités, des partenaires et des fournisseurs de données.



> enquête occupation du parc social en région de Saint-Nazaire

En 2019, l'agence a consolidé l'élargissement de la plateforme partenariale de l'enquête d'occupation du parc social auprès de plusieurs bailleurs sociaux du territoire d'étude. Une restitution de ces travaux d'enquête a été réalisée en décembre auprès des partenaires et des services des intercommunalités. Le rapport d'analyse est en cours de finalisation pour une diffusion au premier semestre 2020. .

> économies des résidences secondaires

Après un premier travail d'exploitation des données statistiques disponibles (Insee, Filocom, fichiers fonciers, ...) la démarche d'enquête initiée par l'agence d'urbanisme a permis la diffusion d'un questionnaire à l'attention des propriétaires des résidences secondaires. Cette diffusion a été assurée via les offices de tourisme du territoire d'étude durant l'été 2019. Le traitement des questionnaires améliore la connaissance du profil des résidents ainsi que celle des usages associés en précisant les impacts des résidences secondaires sur le territoire (niveau d'occupation, travaux réalisés, lieux de consommation, mise en location, ...). Un baromètre territorial à publier en 2020 exposera les premiers résultats de cette enquête ainsi qu'une exploration du niveau d'offres en hébergement Airbnb sur le territoire.



> club mobilité littoral

Le club s'est réuni en novembre 2019 pour proposer aux partenaires techniques des intercommunalités, à la fois : un point de partage sur la loi d'Orientation des Mobilités, une analyse sur l'évolution des migrations domicile / travail 2016 (INSEE) et une présentation d'un outil de cartographie dynamique des flux. Cette présentation a aussi été effectuée, le mois suivant, lors d'une réunion d'échanges sur les mobilités avec les techniciens des intercommunalités du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

Un second club s'est réuni en janvier 2020 pour présenter le volet gouvernance des territoires dans le cadre de la loi LOM et pour échanger sur les contours du futur observatoire de la mobilité à l'échelle du grand littoral métropolitain.

> mobilités croisées de l'agglomération côtière

Des analyses et une nouvelle exploitation des données de l'enquête déplacement grand territoire ont été proposées par l'agence à l'occasion de deux réunions de travail associant les techniciens de Saint-Nazaire Agglomération et de CAP Atlantique. L'agence a été sollicitée pour présenter ces analyses devant le comité technique en charge des réflexions, afin de renforcer la coopération entre Saint-Nazaire Agglomération et Cap Atlantique, pour une meilleure offre en mobilité entre les deux intercommunalités.



territoires mobiles

territoires actifs

observatoire des territoires numériques

Dans le cadre de la labellisation FrenchTech de Saint-Nazaire Agglomération, l'agence d'urbanisme a produit des statistiques spécifiques à partir des fichiers INSEE (emplois par métiers) et Acoos (emplois par secteurs). Cette démarche, qui sera à approfondir en 2020, ambitionne de révéler le haut niveau de numérisation des secteurs d'activités locaux (notamment industriels) bien que ne relevant pas de l'intitulé du secteur du numérique.

Saint-Nazaire Redon, Villes étudiantes

Amorcé en 2018 à l'occasion de plusieurs rencontres avec les acteurs de l'enseignement supérieur et à l'appui d'une vaste enquête auprès des étudiants de Saint-Nazaire et de Redon, l'analyse croisée de l'attractivité universitaire des deux villes a été finalisée en 2019 par l'agence d'urbanisme. Le rapport de présentation des résultats a été publié en octobre 2019 et a fait l'objet de séances de restitutions spécifiques dans les deux territoires.

A Redon Agglomération, la présentation a été effectuée devant le Conseil communautaire (octobre) et à l'attention des acteurs de l'enseignement supérieur (novembre). Pour les partenaires nazairiens, un temps de partage a été organisé dans les locaux de l'agence (décembre). Ce travail a par ailleurs été communiqué à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme comme une contribution à la réflexion nationale sur l'attractivité des villes moyennes qui cherchent à accentuer le positionnement de leur offre en enseignement supérieur.





> observatoire du logement des étudiants

Portée par l'addrn et par les agglomérations de Saint-Nazaire et de Redon, la démarche d'observatoire du logement étudiant a été officiellement labélisée en juillet 2019 après un important travail de préparation de la candidature en liaison avec les partenaires. En mai 2019, le Comité de pilotage d'installation de l'observatoire s'est réuni et l'agence contribue à renseigner les indicateurs afin de proposer une analyse sur les territoires des communes de Saint-Nazaire / Pornichet et de Redon / Saint-Nicolas de Redon.

> publication enquête travailleurs détachés

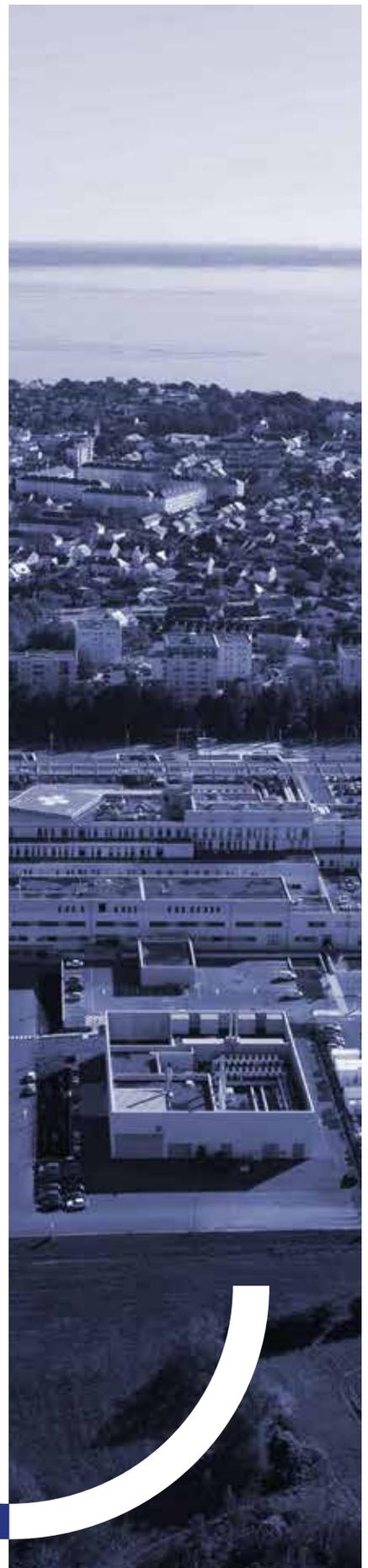
Alors que les deux premiers cahiers de l'étude sur les travailleurs détachés en région de Saint-Nazaire avaient été publiés en 2018, le troisième et ultime opus de cette vaste enquête a été partagé en début d'année 2019 avec les partenaires de l'agence.

Après la présentation des profils et parcours des travailleurs en situation de détachement (cahier 1) puis une analyse sur l'habitat de cette population spécifique (cahier 2), l'agence a présenté la diversité de leurs pratiques territoriales. Ces trois cahiers ont fait l'objet d'autant d'articles réunis dans un dossier spécial de la revue métropolitaine Place Publique (n° 69, hiver 2018/2019) qui proposait un regard spécifique sur cette particularité de l'économie nazairienne. L'originalité de l'analyse effectuée par l'agence d'urbanisme depuis 2017 a été partagée à l'occasion d'une présentation de ce travail lors du club EcoFnau qui a réuni plusieurs représentants d'agences d'urbanisme (septembre 2019).



> portrait du territoire de soins en région de Saint-Nazaire

Le travail d'analyse statistique a été engagé en 2019 à l'échelle de l'agglomération de Saint-Nazaire. Il a été couplé à une série de rencontres avec plusieurs personnes ressources. Il s'agissait d'objectiver les conditions d'accès aux soins et l'offre en médecine générale sur le territoire. Un document provisoire sur la démographie médicale des médecins généralistes a été partagé avec les techniciens de Saint-Nazaire Agglomération et une publication Vent d'Ouest (février 2020) a permis de présenter une évolution contrastée de l'offre en médecine générale selon les territoires.



publications

Décryptage 09 – L'urbanisme commercial

Décryptage 10 – Evaluation environnementale stratégique

Vent d'Ouest 07 – Nantes Saint-Nazaire,
un espace métropolitain pas comme les autres ?

Vent d'Ouest 08 - Les dessous de la mixité urbaine

Pas de Côté 1 : Saint-Nazaire, la bande sonore de la ville

Pas de Côté 2 : Redon, entre trace et contrastes

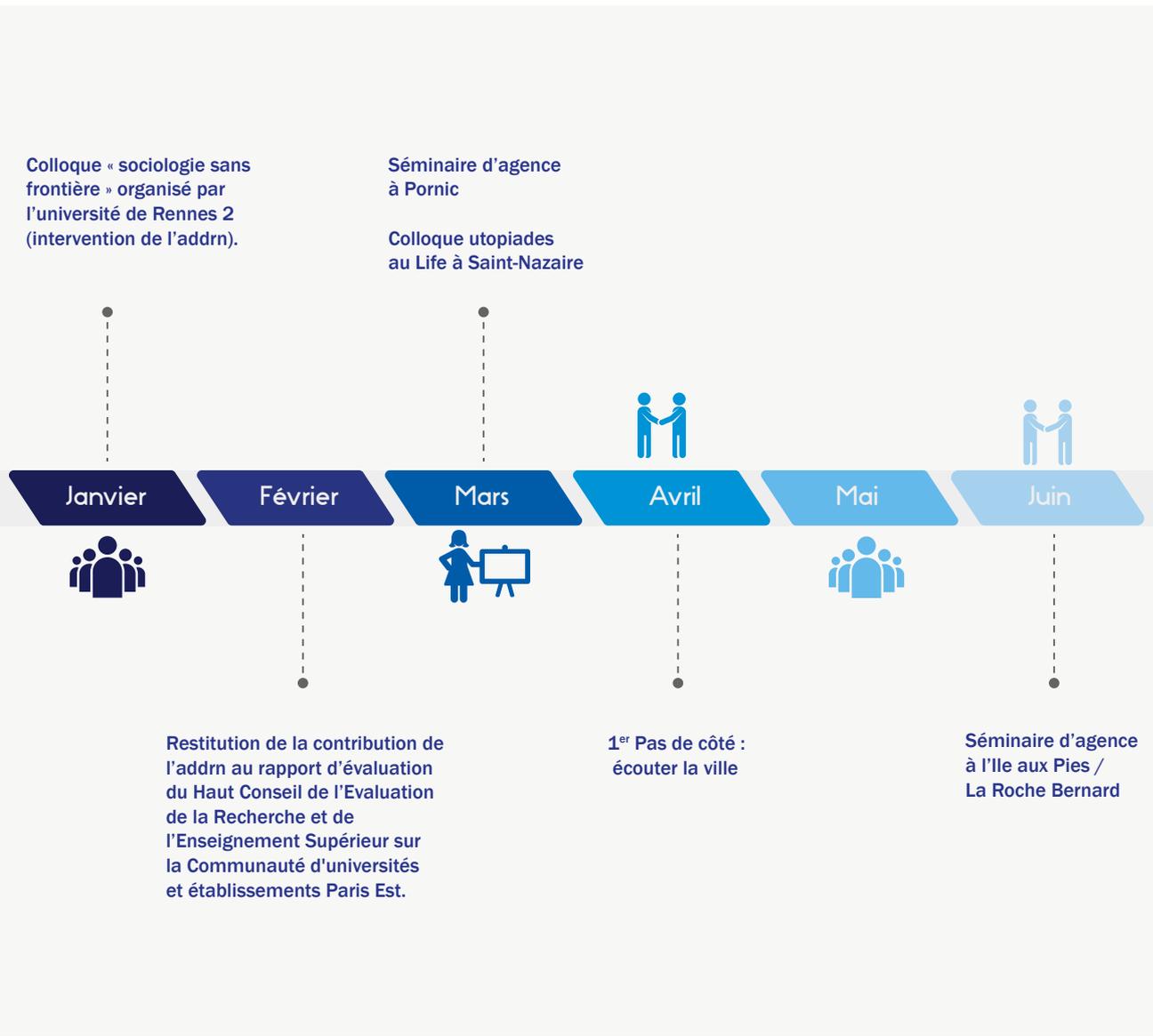
Pas de Côté 3 : Batz sur mer,
atelier d'écriture en marchant

Big Bang 11 et 12 (lettre du CBE) :
juin, novembre





temps forts 2019





Rendez-vous d'été, matinée portes ouvertes à l'agence

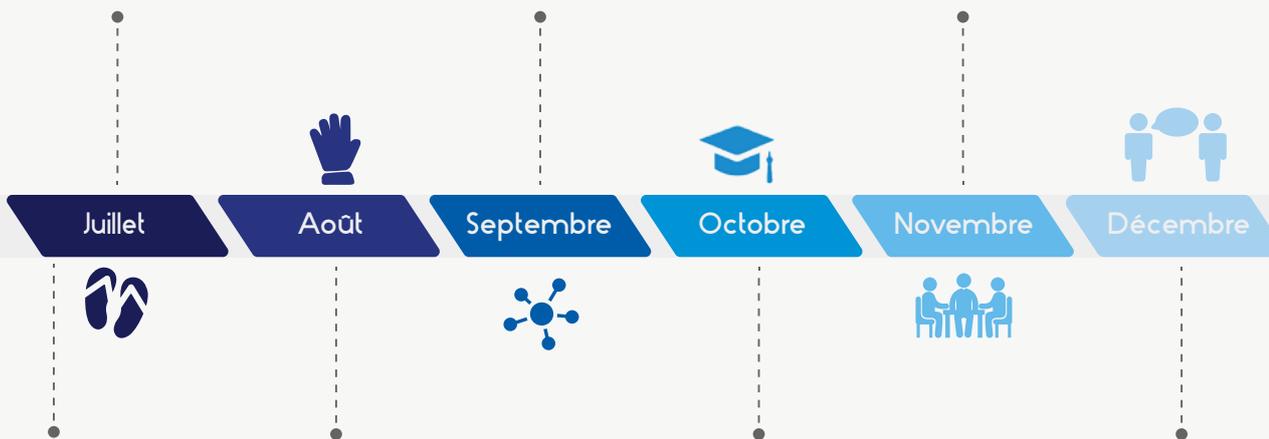
Déménagement de l'addrn au 24 rue d'Anjou à Saint-Nazaire

Audition de l'addrn devant le CESER Pays de la Loire dans le cadre de l'étude « vivre en Pays de la Loire en 2050 »

Présentation de l'étude « travailleurs détachés à Saint-Nazaire » devant le Club Eco-Fnau

Rencontre de l'immobilier grand littoral au Croisic

Choix de l'équipe ANMA / Algoé / UrbanWater pour l'étude entrée d'agglomération



Place Publique « Demain l'estuaire de la Loire », contribution addrn sur « l'estuaire Post-Carbone »

Jeu d'été

Arrivée de Pierre Vionnet, nouveau directeur de l'addrn.

Organisation d'une journée Ambition Maritime à destination des opérateurs économiques

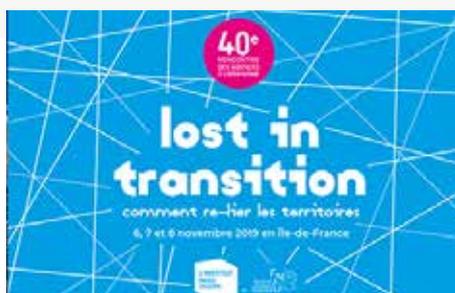
Finalisation charte télétravail

Traversée artistique de Saint-Nazaire avec l'agence Cuesta

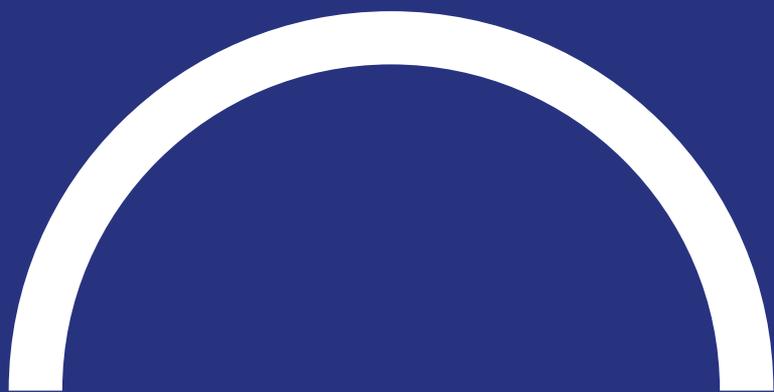
Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre Avignon / Clouet pour le projet des futurs locaux de l'addrn au 37 avenue Albert De Mun à Saint-Nazaire.

Présentation par l'addrn de la démarche Ambition Maritime lors d'une réunion publique organisée dans l'Alvéole 12 à Saint-Nazaire

40^{ème} rencontre des agences d'urbanisme à Paris « Lost in transition, comment re-liaison les territoires »







coopération territoriales

chapitre 2



grands territoires

SRADDET Pays de la Loire

L'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) des Pays de la Loire s'organise en partenariat avec les agences d'urbanisme de Nantes et d'Angers. L'adrn, plus spécifiquement mobilisée sur la rédaction du fascicule des règles en 2018, a participé en 2019 à la production de la cartographie d'objectifs auprès de l'agence d'urbanisme de la région nantaise (AURAN) et de l'agence d'urbanisme de la région angevine. Les agences resteront mobilisées en 2020 pour poursuivre cet accompagnement.

Parallèlement, l'adrn a mené une mission spécifique pour la Région sur la dimension littorale du SRADDET et sur sa mise en œuvre opérationnelle. Premièrement, l'adrn a organisé quatre rencontres territoriales dans autant de communes couvertes par un SCoT littoral afin d'illustrer les enjeux d'une prise en compte des spécificités littorales dans le schéma régional. Deuxièmement, l'adrn a élaboré deux cahiers d'acteurs. Il s'agissait de formaliser la contribution des territoires à l'élaboration de ce document régional sur la base de deux publications dont l'une a été publiée en mars 2018. Le second cahier finalisé à l'automne 2019 a été adressé à la Région au début de l'année 2020. Ces documents ont été cosignés par les présidents des intercommunalités littorales, affirmant ainsi l'engagement contributif de ces territoires et l'expression des attentes auprès de la Région Pays de la Loire.

Enfin, cet engagement s'est poursuivi en janvier 2020 lors de l'assemblée régionale de la mer. A cette occasion, l'adrn a présenté sa contribution du SRADDET sur le thème de l'intégration des enjeux littoraux (application de la loi littoral, aménagement et mise en valeur de la mer, gestion des risques littoraux).





> colloque Alliance des territoires

En lien avec les agences d'urbanisme des régions Pays de la Loire et Bretagne, l'adrn a organisé et animé un atelier sur les coopérations territoriales dans le cadre du colloque « Alliance des territoires » du Pôle Métropolitain Loire Bretagne, en juin 2019, à Rennes.

> club interscot grand littoral

L'agence a organisé et animé les travaux du club interscot sur le thème de l'urbanisme commercial. Cette mobilisation a permis le partage des enjeux, des problématiques et des outils à la disposition des intercommunalités pour accompagner le développement commercial. A ce titre, un cycle de réflexions avec l'ensemble des territoires littoraux et rétro-littoraux ligériens a été organisé autour de trois ambitions :

- Produire un état des lieux partagé des problématiques d'urbanisme commercial et un comparatif des dispositions applicables : intervention de Laura Jehl, consultante au cabinet Adenda (stratégie urbaine et commerciale).
- Recenser et décrire les leviers dont disposent les SCoT pour répondre aux problématiques des territoires littoraux et rétro-littoraux : intervention d'Arnaud Le Montagner, directeur des études urbaines et de l'aménagement à l'agence d'urbanisme de Lorient (Audélor).
- Identifier les outils nécessaires pour mener les stratégies d'urbanisme commercial au sein des territoires du Grand Littoral et l'évolution des cadres de planification en matière d'urbanisme commercial : intervention de Stella Gass, directrice de la fédération des SCoTs.

L'agence prépare un livrable synthétisant l'ensemble de ces travaux à paraître dans le courant du 1^{er} semestre 2020.

projet de territoires

> Redon agglomération : bilan du SCoT

Au second semestre 2019, l'adrn a réalisé un bilan-évaluation du schéma de cohérence territoriale du Pays de Redon (SCoT) approuvé en 2010 et partiellement révisé en 2016. Pour les élus du territoire, cette démarche volontaire s'est révélée comme une opportunité pour débattre : sur le bilan de la stratégie intercommunale, sur les enjeux du projet de territoire intercommunal et ses perspectives, sur la forme réglementaire que pourrait prendre la traduction de l'ambition intercommunale. Ainsi quatre temps d'échanges et de débats, animés par l'agence, se sont déroulés autour de ce bilan avec Redon Agglomération. La mission se poursuivra en 2020 avec un temps de restitution auprès des élus installés à l'issue des élections municipales.

> Saint-Nazaire Agglomération : bilan à mi-parcours du PLH

Dans le cadre de la réalisation du bilan à mi-parcours du programme local de l'habitat (PLH) 2016-2021 de Saint-Nazaire Agglomération, l'adrn a apporté sa contribution sous la forme d'une analyse des interactions du PLH avec les politiques de l'habitat des territoires voisins : Cap Atlantique, Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, Estuaire et Sillon, Sud Estuaire. Les indicateurs traités ont permis notamment une approche sur le logement des populations spécifiques (travailleurs en situation de détachement, étudiants...). Enfin une contribution a également été proposée au regard des travaux de l'agence sur les démonstrateurs « habitat périurbain » et les inflexions possibles potentiellement à intégrer dans la mise en œuvre d'un futur PLH.



Saint-Nazaire Agglomération PLUi

Engagée depuis 3 ans avec les services de Saint-Nazaire Agglomération qui pilotent la procédure, l'adrn a finalisé l'ensemble des documents du PLUi pour arrêt puis pour approbation

- Rapport de présentation,
- PADD,
- Règlement et pièces graphiques (plan de zonage, ...)
- OAP...

L'agence a préparé les pièces suite aux avis des personnes publiques associées et aux retours de l'enquête publique. Il s'agissait aussi de réaliser les supports nécessaires pour le passage du dossier PLUi devant la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers d'une part, et la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, d'autre part.

Par ailleurs, l'agence a conduit des expertises spécifiques pour intégrer les attendus de la loi littoral et pour anticiper l'ambition d'une problématique foncière « zéro artificialisation nette ». Le PLUi de Saint-Nazaire Agglomération a été approuvé le 4 février 2020.



> Pornic Agglo Pays de Retz, culture commune PLUi

L'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire a préparé, en liaison avec les services de Pornic Agglo Pays de Retz, l'organisation d'un séminaire de travail associant élus et techniciens. L'objectif était de partager une culture commune autour d'une possible prise de compétence communautaire sur les documents d'urbanisme et notamment le PLUi. Il s'agissait notamment de partager collectivement des témoignages et retours d'expériences pour accompagner l'aide à la décision des élus sur l'opportunité de cette prise de compétence. A l'occasion de ce séminaire qui s'est tenu le 28 novembre 2019 à Pornic, les services de Saint-Nazaire Agglomération ont notamment relaté l'expérience de l'élaboration du PLUi de Saint-Nazaire Agglomération ainsi que l'importante mission confiée à l'adrn dans ce cadre.

> Club PLUi Pays de la Loire

Le club s'est réuni en novembre 2019 à Angers autour de la thématique de la prise en compte des enjeux air-énergie-climat dans les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux. Ce club est organisé par la DREAL Pays de la Loire et le CEREMA. Les trois agences d'urbanisme de la région Pays de la Loire sont sollicitées pour son animation. L'adrn a notamment contribué à préparer l'intervention des élus de Saint-Nazaire Agglomération lors d'une table ronde sur la production des énergies naturelles renouvelables.





> Cap Atlantique : modification et révision des PLU communaux

Sur le territoire de Cap Atlantique, l'agence a produit les modifications des PLU des communes du Pouliguen et d'Assérac. Pour les deux communes, des notices environnementales ont été rédigées afin de caractériser les incidences des modifications sur l'environnement.

Pour la commune de Piriac-sur-Mer, à l'issue de trois ateliers associant les élus, techniciens et représentants des conseils de quartier, l'adrn a rédigé une note d'enjeu préalable à une révision du document d'urbanisme à engager en 2020.

Enfin, l'agence a accompagné la commune de Batz-sur-Mer sur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision du règlement local de publicité.

> Allaire, Plan de référence communal

Le rapport de diagnostic conforté a été finalisé en novembre 2019. Parallèlement, l'agence a organisé et animé des temps de travail avec les élus et les services de la commune pour formaliser les enjeux ainsi que des orientations urbaines pour le centre-bourg d'Allaire à inscrire dans le projet de schéma de référence. L'agence a également proposé des scénarios d'aménagement sur trois îlots du centre-bourg répondant aux enjeux identifiés. Une séance de présentation de la démarche, du diagnostic et de ces premières orientations d'aménagement a aussi été organisée dans le cadre d'une réunion publique en juin 2019. Une publication spécifique de présentation du plan de référence communal sera finalisée et diffusée dans le courant du premier semestre 2020.



dynamiques économiques

comité de bassin d'emploi de la région de Saint-Nazaire

Le comité de bassin d'emploi se réunit quatre fois par an, à l'initiative de l'agence d'urbanisme qui en assure la préparation et l'animation. Le format souple du comité de bassin d'emploi, qui propose chaque année des approches thématiques à la fois prospectives et d'actualité, s'organise en itinérance sur le territoire et s'inscrit en complémentarité avec d'autres outils associant les acteurs économiques locaux (Conférence permanente pour l'emploi de Saint-Nazaire Agglomération, CLEFOP de la Région Pays de la Loire).

En 2019, le comité de bassin d'emploi s'est mobilisé sur la question de la mobilité. Au-delà de la traditionnelle séance introductive permettant de partager les perspectives économiques des grands donneurs d'ordre du bassin nazairien, deux séances ont été organisées autour de l'accès à l'emploi (mobilité domicile/travail, plan de déplacements d'entreprises et alternatives ; télétravail, espaces de coworking). La publication big-bang rédigée par l'agence d'urbanisme, relate l'actualité du comité de bassin d'emploi.

conférence pour l'emploi 2019

L'objectif initial de la conférence était d'aborder l'évolution du marché du travail sur le territoire de la région de Saint-Nazaire à l'aune d'une dynamique économique avérée. Cette conférence a permis à différents acteurs politiques et économiques du territoire d'exprimer leur opinion et de formaliser leur retour d'expérience sur cette conjoncture.

L'agence a préparé la conférence pour l'emploi, en liaison avec les services de Saint-Nazaire Agglomération et avec les intervenants. Elle en a assuré l'introduction en présentant un panorama de la situation ainsi que les enjeux associés. Les intervenants invités par David Samzun, maire de Saint-Nazaire et président de Saint-Nazaire Agglomération étaient :

- Michel Bergue, sous-préfet de Saint-Nazaire,
- Lyliane Jean, vice-Présidente du Conseil départemental de Loire-Atlantique à l'action sociale de proximité et à l'insertion,
- Aurélie Bodet, directrice régionale de Pôle emploi,
- Jean-Michel Obadia et Augustin Cloix, respectivement directeur général et directeur des ressources humaines de l'usine Wind offshore Saint-Nazaire, GE renewable Energy,
- Nicolas Goyé, directeur de la résidence Galathéa,
- Gaëtan Gaborit, directeur d'études à l'Adrn.





> préfiguration stratégie économique mer et littoral Pornic Agglo :

Suite à l'adhésion de Pornic Agglo Pays de Retz, l'agence d'urbanisme a engagé une réflexion qui permettra de poser les bases de l'élaboration du schéma économique stratégique mer et littoral pour l'intercommunalité. En fin d'année 2019, les séances de travail avec les services de l'intercommunalité et les missions auprès des acteurs économiques rencontrés ont permis d'amorcer le diagnostic et de consolider les modalités méthodologiques de la démarche et de fixer le calendrier d'élaboration de ce document de référence.

> Schéma de Parcours Résidentiel des Entreprises (Cap Atlantique)

Bien qu'initialement projeté en 2019, l'accompagnement de Cap Atlantique dans la mise en œuvre et dans l'actualisation de son schéma de parcours résidentiel des entreprises sera mené en 2020. Il s'agira notamment de mettre en partage les actions menées depuis 2017 et de contribuer au dispositif d'animation auprès des partenaires économiques.

> Charte Port et Territoires : sites portuaires de Saint-Nazaire

Dans le cadre de sa mission de suivi et d'animation de la mise en œuvre de la charte Port et Territoires, signée en 2018, l'adrrn a réuni le comité d'application de la charte qui associe les partenaires signataires (Nantes Saint-Nazaire Port, Saint-Nazaire Agglomération, Ville de Saint-Nazaire).



40

mobilités déplacements

> Saint-Nazaire Agglomération PDU

L'adrn a poursuivi sa mobilisation en liaison avec les services de Saint-Nazaire Agglomération sur l'élaboration du PDU afin de finaliser la version pour arrêt. L'agence a ensuite préparé le document pour approbation suite aux avis des personnes publiques associées et aux retours de l'enquête publique. Le PDU de Saint-Nazaire Agglomération a été approuvé le 4 février 2020.

> Redon Agglomération : plan d'action mobilités douces

Initié en fin d'année 2019, ce chantier a été reconfiguré dans le cadre des échanges préalables à la rédaction du programme partenarial 2020 de l'adrn pour un engagement des réflexions multi partenariales au premier semestre.



> Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois : projet culturel de territoire

Lors du premier semestre, l'agence d'urbanisme a accompagné le bureau d'étude PCT / Objectif Patrimoine en charge du diagnostic et de l'élaboration du projet culturel à l'échelle du territoire intercommunal. Il s'agissait aussi de participer activement aux ateliers de travail spécifiques organisés avec les multiples acteurs. Le projet culturel de territoire de la communauté de communes du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois a été validé en novembre 2019.

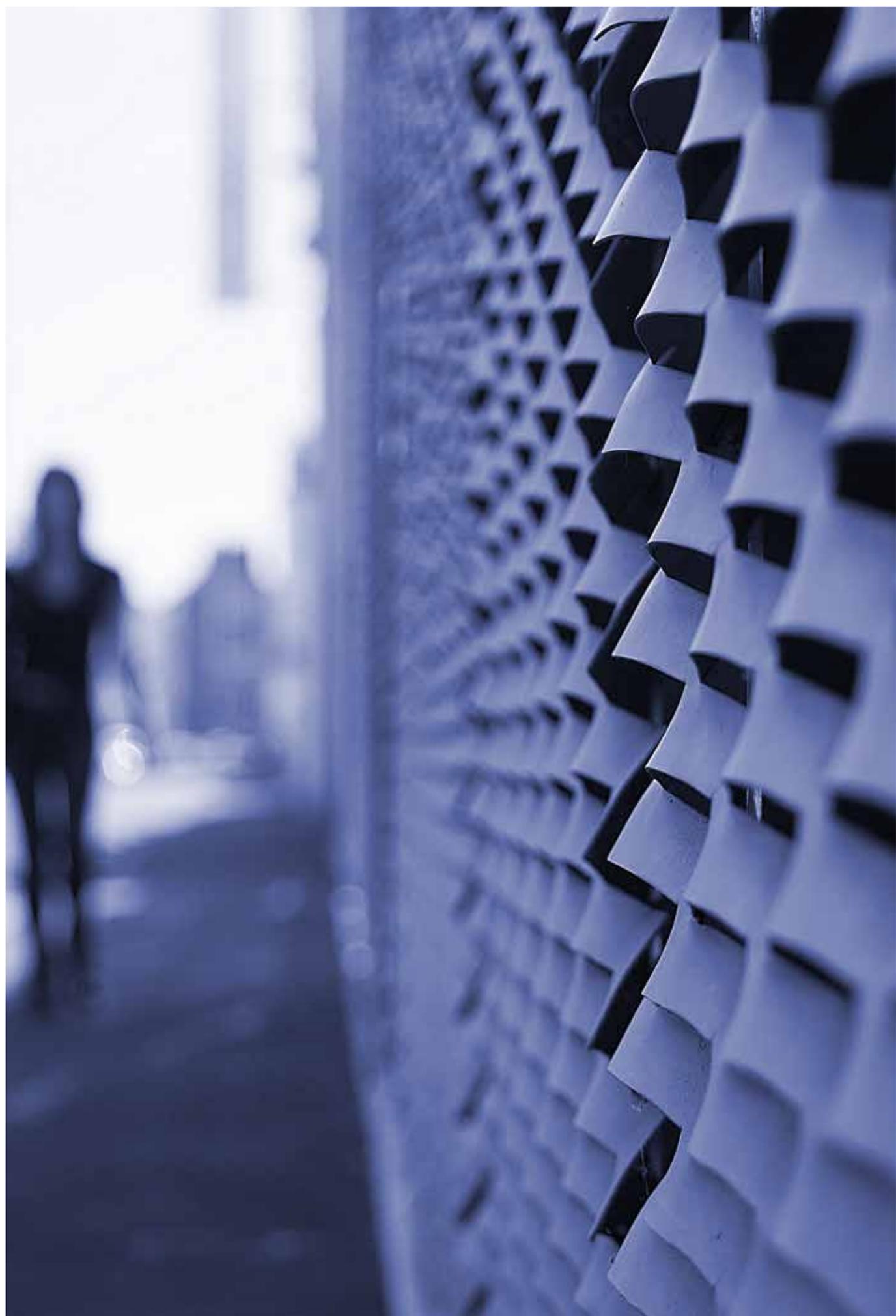
> Saint-Nazaire, AVAP et labellisation Ville d'art et d'histoire

L'adrn a contribué à l'élaboration du volet urbanisme et architecture du dossier de labellisation « Ville d'art et d'histoire » en liaison avec les services de la Ville de Saint-Nazaire. Après une audition en décembre dernier, le label a été décerné par le Ministère de la Culture. Cette reconnaissance va permettre à la ville de mettre encore plus en valeur son patrimoine de la Reconstruction.

Sur le projet d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, l'adrn a engagé fin 2019, sa mission d'accompagnement de la Ville de Saint-Nazaire et de Saint-Nazaire Agglomération. Pour cette phase d'élaboration du diagnostic, qui se prolongera jusqu'à l'été 2020, l'agence assure la transmission des documents et projets urbains et mobilise son expertise urbaine auprès de l'équipe d'architectes Pierre et Marchand, chargée de l'élaboration du périmètre de protection ainsi que des règles associées.



culture et
patrimoine





ingénierie de l'aménagement
et du projet urbain

chapitre 3



44

études programmatives

> Pontchâteau Saint-Gildas- des-Bois, école de musique intercommunale

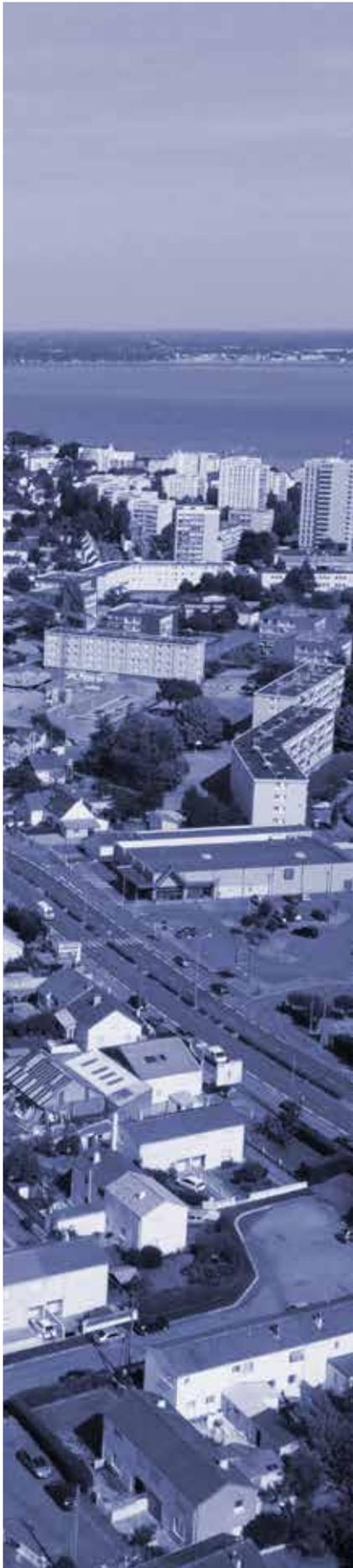
L'étude de programmation pour la relocalisation de l'école de musique intercommunale, engagée en 2018, a été suspendue en 2019, afin de prendre en compte les orientations issues du Projet Culturel de Territoire élaboré par la communauté de communes en 2018 ainsi que le projet communal « Pontchâteau 2030 ».

L'année 2020 permettra de finaliser le programme général de l'équipement, en poursuivant notamment le travail de concertation avec les services concernés, la nouvelle directrice, les usagers de l'école intercommunale et les associations utilisatrices du futur établissement.

> Guérande, valorisation des hospices Saint-Jean

Dans le prolongement de sa mission de définition d'orientations urbaines et d'élaboration de stratégies opérationnelles conduite en 2018, l'adrn a accompagné les services de la commune de Guérande dans leur démarche de consultation auprès des opérateurs pour la requalification de cet ensemble patrimonial intramuros. La mission de l'agence est désormais terminée.





> La Turballe, requalification de la zone d'activités de La Marjolaine

L'adrn, en partenariat avec Cap Atlantique, a encadré le déploiement d'un studio de projet de quatre étudiants de l'école Polytech'Tours mobilisés sur la question de la requalification de la zone d'activités de la Marjolaine à La Turballe. Après un diagnostic fonctionnel et multithématique du site d'étude, adossé notamment à une démarche d'enquête auprès des chefs d'entreprise, les étudiants ont proposé des pistes d'intervention afin de guider l'intercommunalité dans son processus de dialogue pour la modernisation du site. Les travaux des étudiants ont fait l'objet d'une restitution en juin 2019 à l'occasion d'un temps d'échange ouvert à de multiples partenaires (élus et services de Cap Atlantique et de la commune de la Turballe, représentants des chambres consulaires, chefs d'entreprise, ...).

> mutabilité des pénétrantes ouest de Saint-Nazaire

Sur trois axes urbains, l'adrn a réalisé un diagnostic multifonctionnel (structure foncière, marchés immobiliers, droit des sols et de l'urbanisme) pour déterminer si la mutabilité de leurs abords était prédictible et si les conditions étaient réunies pour que ces éventuelles mutations urbaines puissent se faire en compatibilité avec les ambitions de qualité architecturale, urbaine et paysagère. Cette première approche a permis d'identifier trois zones de tensions spécifiques. Les expertises de l'agence se poursuivent pour approfondir l'analyse et pour identifier les outils à mettre en œuvre afin d'accompagner l'évolution des secteurs considérés. L'adrn étendra en 2020 cette analyse à l'ensemble des axes structurants de la ville.

expertise espaces publics

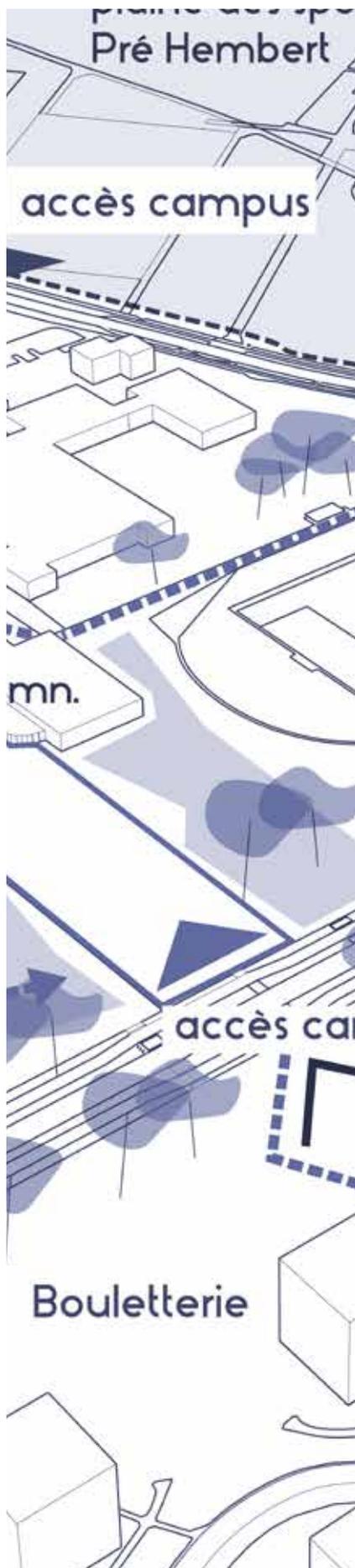


> Saint-Nazaire Agglomération : insertion urbaine Helyce 2

L'adrn a accompagné Saint-Nazaire Agglomération dans la définition du cahier des charges des études de définition d'une nouvelle ligne Helyce, bus à haut niveau de service, au regard des enjeux urbains et de mobilités. Sur la base de ce cahier des charges, Saint-Nazaire Agglomération a missionné le bureau d'étude ARTELIA pour réaliser les études de définition du tracé. Dans ce cadre, l'agence d'urbanisme a accompagné le prestataire en assurant la transmission des documents et sa connaissance des projets urbains et mutations urbaines. L'agence a aussi formalisé une expertise spécifique sur les critères urbains pour contribuer au choix du tracé. En 2020, l'adrn sera amenée à définir des orientations d'insertion urbaine sur le tracé identifié pour élaborer le cahier des charges de la consultation de maîtrise d'œuvre du projet.

> espaces publics cœur de ville de Saint-Nazaire

Dans le cadre d'une étroite collaboration avec les services de la ville pour préparer les actions de requalification d'espaces publics dans le centre-ville, l'adrn a notamment proposé des expertises spécifiques sur les places des Martyrs de la Résistance et François Blancho. Il s'agissait de préparer la rédaction des cahiers des charges de consultation des équipes de maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics sur l'axe Albert de Mun - Martyrs - Jean Jaurès, et pour le secteur Jollinier/Blancho de part et d'autre de l'hôtel de ville. Les consultations pour ces deux projets seront engagées en 2020 par la Ville de Saint-Nazaire. Ce travail s'inscrit dans une réflexion plus large, portée par l'Adrn, sur les profils types et gabarits des rues de la reconstruction.



Heinleix Océanis

Sur le site d'Heinleix Océanis, dans le cadre du projet de construction de l'UFR Polytech, l'adrn a finalisé mi-2019 une notice d'insertion urbaine qui a été diffusée aux partenaires (Ville de Saint-Nazaire, Saint-Nazaire Agglomération, Université de Nantes, Etat, Sonadev, ...) et qui sera insérée au programme technique détaillé lors de la consultation d'une maîtrise d'œuvre à lancer par la Sonadev dans le courant de l'année 2020. Ce travail a ouvert la porte à une réflexion plus large vers la constitution d'un quartier campus universitaire et sanitaire, que l'agence va poursuivre en 2020.

Côte d'Amour

Le boulevard de la côte d'Amour a connu un bouleversement dès le début de l'année 2019, avec la décision de surseoir à statuer sur tous les nouveaux projets. Cette décision a été notamment le fruit des orientations urbaines partagées dans le cadre de la démarche Ambition maritime. Pour permettre une meilleure insertion urbaine des projets, nombreux sur cet axe, l'adrn a réalisé un recellement des opérations immobilières en cours et à venir et a élaboré un diagnostic de qualité urbaine et paysagère. Il s'agissait aussi de repérer les itinéraires de liaisons douces et structurantes sur la totalité de la longueur du boulevard et à ses abords immédiats. Cette analyse a contribué à enrichir le corpus des études préalables à l'insertion urbaine de la seconde ligne de BHNS (Hélyce 2).

ingénierie des mutations urbaines



> Saint-Nazaire - Trignac : entrée d'agglomération / Ville Halluard

Sur ce secteur d'étude, l'adrrn a, au cours du premier semestre 2019, rencontré les différents partenaires impliqués, assuré un recollement graphique des projets et rédigé un cahier des charges de consultation pour mener une étude urbaine et de programmation à deux échelles : celle de la grande entrée d'agglomération, du rond-point de Certé jusqu'à la gare de Saint-Nazaire d'une part, ainsi qu'à l'échelle du secteur Ville Halluard / Henri Gautier d'autre part. La consultation a été lancée à la fin du mois d'août 2019 et l'équipe d'étude ANMA / Algoé / UrbanWater a été retenue. En décembre 2019, le groupement a partagé ses premiers éléments d'analyse lors d'un comité de pilotage.

Parallèlement au lancement de cette étude, l'agence a répondu pour la Ville de Saint-Nazaire, Saint-Nazaire Agglomération et les services de l'Etat, à l'appel à manifestation d'intérêt « mieux aménager les territoires en mutation, exposés aux risques naturels », lancé par le Ministère de la cohésion des territoires et le CEREMA. Il s'agit de positionner ce secteur d'étude comme un espace démonstrateur pour la mise en œuvre d'une stratégie de renouvellement urbain résiliente dans un contexte de potentielle submersion marine. Cette candidature a été retenue en février 2020 par le Ministère.



©Grether et Phytolab

> Redon : Confluences 2030

L'agence assure depuis fin 2018, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite de l'étude de conception urbaine et programmatique du projet urbain Confluences 2030.

En début d'année, l'agence a finalisé la rédaction des pièces de la consultation de maîtrise d'œuvre urbaine, en collaboration avec les services de Redon Agglomération et des villes de Redon et de Saint-Nicolas-de-Redon. Elle a ensuite formalisé l'analyse des candidatures reçues puis des offres, pour alimenter le travail de la commission technique puis le choix de la commission d'appel d'offre.

L'accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine a été confié à l'équipe menée par l'urbaniste Paul Grether, associé à Phytolab et à B.O.C. La mission de l'agence s'est poursuivie pour assister et conseiller la maîtrise d'ouvrage pour la mise en place de l'ingénierie technique du projet et de la concertation pour cette phase stratégique de définition du projet urbain.

L'agence contribue activement aux différentes instances techniques et politiques du projet : la direction de projet regroupant les trois collectivités (Redon Agglomération, Ville de Redon et réunions de coordination entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, les réunions de travail avec les partenaires institutionnels, le suivi des études thématiques (étude inondation), ainsi que les instances décisionnelles (comité stratégique, comité de Pilotage, bureau communautaire).

L'agence apporte également son expertise et ses conseils pour l'élaboration des contenus du Plan guide et la mise en place des outils de suivi et de gestion du projet urbain, en collaboration étroite avec la cheffe de projet.



> Moulin du Pé Saint-Nazaire

Sur le site du Moulin du Pé, Saint-Nazaire Agglomération a approuvé en début d'année 2019 les principes fondamentaux du projet élaborés par l'adrn sur la base de la synthèse des workshops qu'elle avait organisés en 2017. Ces principes ont été soumis à concertation au printemps. Pour contribuer à ce travail de concertation, l'adrn a engagé et piloté une étude de réceptivité, confiée à l'agence d'architectes GRAU.

Dans le même temps, l'agence a poursuivi sa participation à l'équipe de direction du projet constituée par Saint-Nazaire Agglomération, avec la Ville de Saint-Nazaire et la Sonadev. Elle a participé activement au pilotage de la mission confiée par la Sonadev à Phytolab en vue de la formalisation d'un préprogramme et d'un schéma directeur pour cette future opération urbaine d'environ 400 logements. Ce travail pré-opérationnel fortement mobilisateur pour l'équipe de l'agence préfigure l'engagement de la phase de consultation d'un architecte urbaniste coordinateur avec une co-maîtrise d'ouvrage adrn et Sonadev.



> Ambition maritime Nantes Saint-Nazaire

Sur la base des orientations définies en 2018, l'adrn a proposé un dispositif de mise en œuvre de l'ambition maritime décliné autour de sept axes et validé en comité des partenaires en juillet 2019 :

- le partage du récit des ambitions et des stratégies,
- des projets labélisés,
- des interventions artistiques,
- des espaces publics, via maris et places aquatiques,
- des « places à prendre »,
- des projets immobiliers,
- et des projets urbains.

En matière de partage du récit, l'agence a présenté l'ambition et la démarche lors de rencontres avec des institutions et personnalités qualifiées (Conseil territorial de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Conseil de développement de Saint-Nazaire Agglomération, chefs d'entreprise, associations, ...) ainsi qu'à l'occasion d'une réunion publique qui s'est tenue à Saint-Nazaire et aussi lors d'une visite organisée pour les promoteurs. Elle a également rédigé de nombreux contenus pour partager les ambitions par secteurs sur les sites internet dédiés ainsi que dans une plaquette de présentation diffusée en octobre 2019. Enfin, elle a élaboré et présenté le support qui a introduit la mise en place d'une commission extramunicipale dédiée au partage des objectifs pour cinq sites qui sont identifiés comme des biens communs des Nazairiens : Îlot STEF et Petit Maroc, le secteur du camp de la Torpille, celui du Fort de l'Eve et le Bois Joalland.

L'agence a commencé à préparer les conditions de lancement d'un appel à projets immobilier multi-sites à lancer en 2020. Dès juin 2019, elle a notamment mis en place un groupe de travail dédié à la mutation du site de Gavy, qui concerne cinq propriétaires : Etat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Centre hospitalier, Ville de Saint-Nazaire, Saint-Nazaire Agglomération et l'Université de Nantes, actuel usager du site.

L'agence a également expertisé le potentiel d'une vingtaine de sites pour identifier l'intérêt d'y mettre en place un processus de « place à prendre » en 2020, afin de renforcer leur force d'activation pour les habitants, usagers et visiteurs.



animation des processus mise en projet

> cœur de ville Saint-Nazaire

L'adrn assure le pilotage et la coordination de la démarche de valorisation et de redynamisation du centre-ville de Saint-Nazaire ; ce qui constitue une spécificité rare pour une agence d'urbanisme. Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville » dont bénéficie la ville depuis 2018, l'agence a élaboré et rédigé de manière partenariale, un premier avenant à la convention cadre. Celui-ci a été signé par l'ensemble des partenaires du programme en novembre 2019. Cet avenant valide le périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) sur le centre-ville de Saint-Nazaire et ajoute 9 nouvelles actions aux 22 fléchées initialement dans la convention. Ces nouvelles actions concernent notamment des initiatives touristiques et sociales.

L'agence anime une direction de projet dédiée au centre-ville et organisée de manière bimensuelle avec la Ville de Saint-Nazaire, Saint-Nazaire Agglomération et la Sonadev. Elle pilote les revues de projet auprès des techniciens et du Conseil municipal. Plus spécifiquement, l'adrn participe aux comités techniques et aux comités de pilotage des divers projets menés sur le centre-ville nazairien. Des présentations régulières y sont réalisées sur l'ensemble des volets thématiques de l'habitat, des commerces et de l'emploi, de l'aménagement des espaces publics, des mobilités ainsi que des équipements et services publics.

A l'échelle supra-territoriale, l'adrn participe également à l'animation des comités de projet, réunissant l'ensemble des partenaires locaux et nationaux du programme « Action Cœur de Ville ».

A ce titre, l'agence contribue activement à la valorisation nationale du projet. Ainsi, l'adrn a participé à la présentation du centre-ville auprès de l'Institut pour la Ville et le Commerce en mai 2019. L'adrn a également pris part aux instances régionales et nationales « Action Cœur de Ville » (rencontre des directeurs de projet du secteur Grand Ouest à Angers, 2ème séminaire national « Action Cœur de Ville » organisé par la Banque des Territoires à Arras, groupes de travail avec les villes lauréates du programme en région des Pays de la Loire etc...).

Le pilotage de la direction de projet de la démarche « action cœur de ville » contribue à positionner l'adrn comme un partenaire essentiel pour formaliser et mettre en œuvre des stratégies de revalorisation de centres-bourgs. Cette ingénierie reconnue s'inscrira comme un marqueur important des futurs programmes partenariaux de l'adrn.



> PRIR Saint-Nazaire

En 2019, l'adrn a poursuivi sa mission d'expertise et de conseil au sein de l'équipe de direction de projet, qui pilote et met en œuvre la programmation urbaine du Projet de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR). Elle a également actualisé le schéma directeur du projet, le plan d'actions 2019/2024 et les schémas de secteurs réalisés en 2017, pour la signature de la convention avec l'ANRU.

L'agence a contribué à la mise en œuvre des premières opérations, en déclinant les objectifs urbains du projet global dans les différents cahiers des charges opérationnels ou les consultations de maîtrise d'œuvre, plus particulièrement pour : la création du pôle Petites Enfances sur le site de l'école Brossolette, le Plan Guide sur le quartier de la Berthauderie, la restructuration de la résidence la Galicherais et la mission de programmation urbaine sur les espaces publics de centralité du quartier de la Trébale.

Sur le quartier de la Trébale, l'adrn a réalisé deux études d'insertion et de capacité urbaine, afin de réaliser une nouvelle offre de maisons de ville en lieu et place des deux immeubles PSR de la résidence et pour envisager une recomposition du Centre commercial adaptée au tissu urbain du quartier. Ces études doivent contribuer à la nouvelle attractivité résidentielle de la Vallée de la Trébale.

projets portuaires

> Saint-Nazaire escale nautique

Le projet de port de plaisance à Saint-Nazaire a fait l'objet de trois études lancées en parallèle en 2019 par la Ville et par l'agence d'urbanisme : une étude de définition du programme, incluant la réalisation de sondages détaillés, une étude juridique et une étude sur les impacts des activités de plaisance sur le fonctionnement du bassin portuaire. Pour assurer le suivi de ces études, l'agence a animé un groupe de travail associant les services de la Ville de Saint-Nazaire, Saint-Nazaire Agglomération, Nantes Saint-Nazaire Port, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes Saint-Nazaire, le Département de la Loire-Atlantique, la Région des Pays de la Loire et l'Etat. Bien que le potentiel de développement du nautisme à Saint-Nazaire ait été confirmé, le coût global d'investissement pour la réalisation des aménagements du port urbain sur le site des Frigos (ancien îlot STEF) s'est révélé trop élevé en raison de complexités techniques, conduisant la municipalité à abandonner le projet tel qu'il avait été envisagé sur ce site. Pour autant, les conclusions de l'étude de marché et le positionnement nautique proposé restent valables et la connaissance plus précise des caractéristiques techniques du site des Frigos vont permettre de poursuivre les réflexions du projet urbain dont l'objectif reste de créer une connexion directe entre le centre-ville de Saint-Nazaire et l'estuaire de la Loire par la valorisation du site des Frigos et le développement d'une escale nautique dans le bassin.

> sites portuaires de Saint-Nazaire / ZIP

Animées par l'adrn, les réflexions sur la requalification de la zone industrielle portuaire de Saint-Nazaire se sont organisées dans le cadre des réunions mensuelles de l'équipe projet. Les axes de travail ont plus particulièrement concerné : les aménagements cyclables à court, moyen et long terme, l'offre de stationnement, la requalification de l'avenue de Penhoët, les conditions de création d'une voie pénétrante Sud et la coordination des interventions sur l'espace public et sur les ouvrages mobiles.

Concernant la requalification de l'avenue de Penhoët, l'adrn a piloté en 2019 la finalisation de l'étude de requalification lancée l'année précédente. Cette étude a été externalisée (Jornet Llop Pastor) dans le cadre de la démarche partenariale « ambition maritime ».



> quartier maritime et portuaire de Saint-Nazaire

Sur le quartier maritime et portuaire de Saint-Nazaire, l'adrn a piloté le travail de finalisation des fiches de sites issues des études menées dans le cadre de la démarche partenariale « ambition maritime » sur plusieurs secteurs à enjeux : « les places nautiques », l'avant-port, la résidence étudiante de l'école des beaux-Arts et l'îlot de l'Hôtel consulaire. Elle a travaillé au recollement des projets et à l'élaboration de propositions pour mettre en récit et en partage l'ambition et les objectifs à l'échelle du quartier et préparer sa mise en œuvre coordonnée.

L'agence a notamment réalisé une étude particulière sur le stationnement pour anticiper les éventuels impacts des projets à développer. Il s'agissait aussi d'engager une réflexion sur une offre de mobilité alternative sur le site (traversée des bassins).

L'agence a intégré les besoins des partenaires et notamment de Saint-Nazaire Agglomération Tourisme pour préparer le lancement d'une étude de programmation et de requalification des espaces publics et touristiques de la base sous-marine et plus largement à l'échelle du quartier portuaire. Elle accompagne également Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, dans sa démarche de création d'une nouvelle signalétique touristique sur l'ensemble fortifié (base sous-marine et écluse).

L'adrn a coordonné les études d'implantation et de conception de la base vie du chantier de construction du parc éolien en mer sur le Petit Maroc, porté par EDF EN, en collaboration avec les services de la Ville de Saint-Nazaire et du Grand Port Maritime.

L'agence a accompagné Silène, dans la préparation de sa consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une résidence étudiante pour l'École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire.

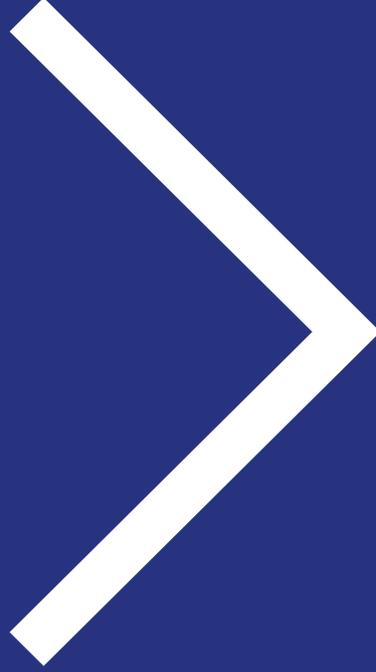
L'agence a poursuivi ses réflexions pour construire la programmation des activités nautiques et maritimes ambitionnées sur le quartier, en rencontrant les porteurs de projet en collaboration avec Saint-Nazaire Agglomération, pour appréhender leurs conditions de faisabilité et d'insertion urbaine.

> ports de Pornichet

L'agence a élaboré en 2019 une notice architecturale, urbaine et paysagère pour assurer la qualité des futurs ports de Pornichet, sur la base des orientations faites par l'agence Jornet Llop Pastor en 2018 dans le cadre de l'Ambition Maritime et approfondies puis partagées en réunion publique mi-2019.



recherche développement
et innovation



chapitre 4



58

habiter le périurbain

habiter le périurbain / démonstrateur d'habitat individuel

L'adrrn encadre la démarche de recherche action portée en partenariat avec les services de l'Etat et qui vise à accompagner l'intégralité d'un processus d'aménagement de petites opérations d'habitat individuel. De la négociation foncière à la livraison des habitations, il s'agit d'analyser la chaîne de production de l'habitat individuel en espaces périurbains en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés. Le processus explore les marges de progression pour améliorer les processus d'une part, et l'ambition qualitative de chaque projet d'autre part.

Dans le cadre d'une convention de recherche et développement associant l'adrrn et l'atelier de l'Ourcq (Félix Mulle), l'agence a animé, en 2019, une quinzaine d'ateliers collaboratifs avec les communes de Montoir-de-Bretagne (Saint-Nazaire Agglomération), Crossac (Communauté de communes de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois) et Saint-Lyphard (Cap Atlantique). En octobre 2019, le comité croisé a proposé une restitution partagée des travaux auprès de l'ensemble des partenaires (élus et techniciens des communes des intercommunalités, services de l'Etat). Un mois plus tard, le comité scientifique a mobilisé son expertise pour guider l'approche méthodologique de la démarche en assurant sa valorisation et son relais dans les instances de la recherche urbaine (PUCA, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, Universités, ...).

Enfin, ce chantier prospectif et cette démarche de recherche action s'inscrivent comme des supports contributifs aux travaux de recherche de Kévin Chesnel dont le contrat CIFRE à l'adrrn arrive à échéance au début de l'année 2020. Ce jeune chercheur finalisera la rédaction d'une thèse de doctorat au sein du laboratoire CRENAU de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes. L'agence d'urbanisme se positionne ainsi comme un acteur engagé de la recherche urbaine.





> appel à projet « habitat périurbain » du Pôle Métropolitain

En lien avec la démarche de recherche action démonstrateur d'habitat individuel pilotée par l'agence, l'adrn a aussi participé aux instances de travail organisées par le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire dans le cadre des travaux de l'appel à projet « Imaginons l'habitat périurbain de demain ». Cette démarche collective pour développer de nouvelles façons d'habiter dans le périurbain entre Nantes et Saint-Nazaire s'inscrit en complémentarité des travaux de l'agence. Elle contribue à enrichir, à la fois les réflexions prospectives portées par l'agence sur ce sujet ainsi que les travaux de thèse de Kévin Chesnel (chercheur au CRENAU de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes), qui a par ailleurs rédigé un article spécifique sur le sujet dans la revue Place Publique n° 72.

Le département de la Loire-Atlantique a sollicité le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire, l'Adrn et la Communauté de communes de Nozay (démarche Réinventer le Rural : un projet d'habitat multi-sites et innovant), pour préparer un temps de présentation de ces trois initiatives à l'occasion du deuxième colloque « Terres (à)ménager : zéro artificialisation nette » prévu en juin 2020.

Estuaire Post Carbone

> aménagement flexible de l'estuaire post carbone

En 2019, plusieurs travaux ont contribué à prolonger les réflexions prospectives portées par l'agence sur l'inscription de l'estuaire de la Loire dans une ambition de transition énergétique et d'adaptation aux effets potentiels du changement climatique :

- Les travaux des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure du Pays de Versailles, encadrés par l'agence en 2018, autour d'une vision prospective d'un estuaire post carbone à l'horizon 2050 ont fait l'objet d'une valorisation dans la revue métropolitaine « Place Publique » (n° 71, été 2019).
- Durant l'été 2019, l'adrrn a accueilli Marie-Salomé Gabriac, étudiante à Agro-Campus Ouest (Angers) afin d'amorcer une approche exploratoire à prolonger sur les impacts potentiels du changement climatique sur l'activité agricole estuarienne et briéronne.
- Enfin, l'agence a identifié les conditions nécessaires au recrutement d'un contrat CIFRE sur la thématique du changement climatique et de l'aménagement flexible de l'estuaire de la Loire. En préalable à l'engagement d'un recrutement, il s'agissait de partager cette opportunité avec les partenaires de l'agence en amont de la rédaction d'un appel à manifestation d'intérêt diffusé au début de l'année 2020.





> démarche prospective PNR 2060

L'adarn a contribué à la préparation des supports du diagnostic et à l'encadrement des séminaires prospectifs portés par le Parc Naturel Régional de Brière dans le cadre de sa réflexion prospective.

Quatre fiches thématiques ont été produites :

- Aménagement urbain et industriel en lien avec le fonctionnement du marais.
- Utilisation des ressources locales.
- Évolution de la démographie, de l'urbanisme et des mobilités.
- Et enfin une analyse de l'évolution de la gouvernance du syndicat mixte du Parc.

Ces documents visaient à proposer des analyses thématiques et synthétiques afin de partager l'état des lieux et l'évolution récente du territoire du Parc. Il s'agissait aussi de contribuer activement aux travaux de prospective, préparatoires au bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de la Charte du PNR d'une part, et aux chantiers opérationnels prévus à partir de 2020 d'autre part.

Sur ce dernier point, l'agence d'urbanisme en liaison avec le Parc, a engagé une réflexion méthodologique pour la mise en œuvre du « laboratoire de transition urbaine, inventer l'urbanisme de demain ». A partir de 2020, ce groupe de travail opérationnel accompagnera deux ambitions : « la Brière, territoire zéro artificialisation nette » et « la restauration des continuités écologiques dans les bourgs et villages ».

> labélisation des opérations éco quartier

En 2019, les services de l'Etat n'ont pas sollicité l'expertise de l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire pour instruire un dossier de labellisation. L'adarn reste néanmoins identifiée par les services de l'Etat, comme un expert qualifié pour s'impliquer au sein d'un comité de labellisation en 2020.

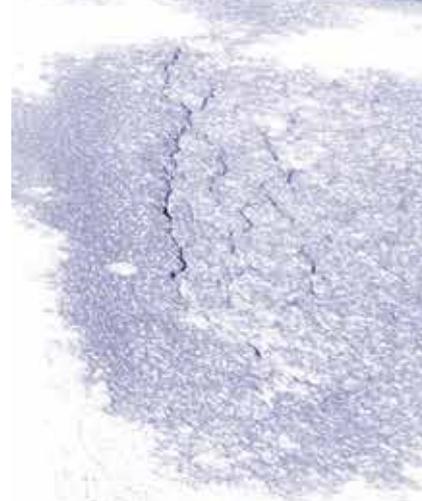
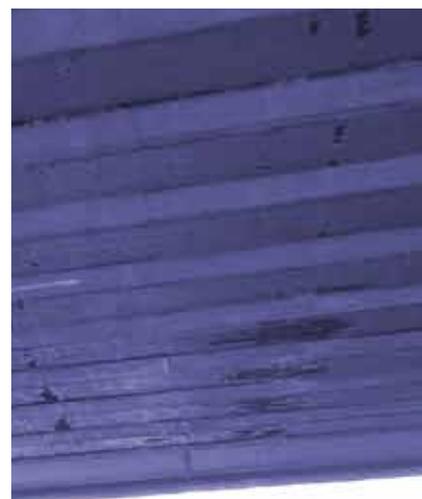


> pas de côté - marches du vendredi

Expérimentés en 2019, les « Pas de côté » de l'addrn proposent une déambulation sensible à la (re)découverte d'un itinéraire singulier et de son patrimoine ordinaire. Il s'agit notamment de proposer des diagnostics en marchant, en sollicitant l'activation des sens et la retranscription des observations par des supports originaux et contributifs pour enrichir la connaissance du territoire. L'addrn organise les après-midi « Pas de côté » sur un territoire de l'un de ses partenaires en liaison avec les services locaux et en sollicitant la participation active d'un médiateur/guide qui stimule les contributions des participants. Trois « Pas de côté » ont été organisés en 2019 :

- « Saint-Nazaire, la bande sonore de la ville » (mai 2019). Avec Raphaëlle Duquesnoy, artiste acousticienne, il s'agissait d'être à l'écoute de la ville afin de capter l'identité sonore du centre-ville (ambiances, nuisances, perception, messages, ...).
- « Redon : entre traces et contrastes » (septembre 2019). Gwenola Furic, photographe et restauratrice photographique a guidé les participants dans leur pratique de la photographie et de l'analyse visuelle pour illustrer un diagnostic territorial ou un récit urbain.
- « Batz-sur-Mer : atelier d'écriture en marchant » (novembre 2019). Frédéric Barbe, géographe et enseignant-chercheur à l'École d'architecture de Nantes proposait d'explorer les variations d'une possible mise en récit d'un territoire en utilisant l'écriture au cours d'une marche depuis les marais vers la promesse de l'océan.

Les restitutions de ces « Pas de côté » s'organisent sous la forme de web reportages disponibles aux membres adhérents sur le site internet de l'addrn. De nouveaux « Pas de côté » seront organisés en 2020, en Brière, à Pornic et à Savenay.



> avenue de la Mer de Trignac à Saint-Nazaire

En partenariat avec Saint-Nazaire Agglomération et la Ville de Saint-Nazaire, l'adrn a organisé le déploiement du studio de projet Utopies métropolitaines de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSAN). L'agence s'est associée avec l'équipe pédagogique de l'ENSAN pour encadrer un groupe de 23 étudiants en fin de cursus qui se sont mobilisés individuellement et collectivement le long d'un axe d'étude positionné de l'échangeur de Certé (Trignac) jusqu'à la grande plage (Saint-Nazaire). Le long de ce transect, baptisé « Avenue de la Mer » pour l'occasion, les 23 étudiants ont imaginé autant d'interventions architecturales et urbaines pour questionner l'évolution de la ville autour de trois enjeux majeurs : l'eau et la nature, les mobilités, et la densité urbaine. Dans ce cadre, il s'agissait aussi d'explorer la malléabilité urbaine des îlots urbains de la ville reconstruite en évaluant leurs capacités à se transformer pour accueillir de nouveaux usages.

Concrètement l'adrn a assuré, en liaison avec l'ENSAN, l'organisation du séminaire introductif à l'atelier, les conférences d'acteurs ainsi que le colloque « Utopiades » qui s'est tenu au Life de Saint-Nazaire, le 28 mars en présence d'une centaine de participants (élus, experts, techniciens, étudiants et représentants des structures publiques et privées associées). Ce colloque marquait la clôture des travaux sur le terrain et a permis un premier partage des visions des étudiants et de leurs esquisses de projets. L'agence s'est impliquée dans le suivi spécifique de chaque travail et a participé à 13 jurys de projets de fin d'étude pour l'obtention des diplômes nationaux d'architecte.

Enfin, durant l'été 2019, l'agence a accueilli et encadré deux étudiantes qui ont prolongé leur participation à la démarche par un stage afin de produire un ouvrage de valorisation de l'ensemble des travaux du studio « Utopies métropolitaines 2019 ». Ce document de synthèse « Avenue de la Mer de Trignac à Saint-Nazaire » sera publié au premier semestre 2020.

Utopies métropolitaines

les conférences et les colloques « Utopies métropolitaines »

Le workshop du studio de projet « Utopies métropolitaines » à Saint-Nazaire a été marqué par plusieurs temps forts à la rencontre des acteurs locaux et d'experts associés pour analyser les enjeux de la ville et ses perspectives d'évolution dans un contexte de transition urbaine.

En complément des adjoints à la Ville de Saint-Nazaire, les intervenants au séminaire introductif et en conférences étaient :

- Claude Aafort, maire de Trignac
- Agathe Ottavi, co-directrice de la coopérative culturelle Cuesta
- Mathilde Delépine, chargée d'études mobilités à l'adrrn
- Thibault Berlingen, chargé de mission action cœur de ville de St-Nazaire à l'adrrn
- Erika Maurice, cheffe de projet habitat de la reconstruction à Saint-Nazaire Agglomération
- Cédric Bureau, chargé de mission AVAP à la Ville de Saint-Nazaire
- Rozenn Jestin, chargée de mission Conseil citoyens de quartiers à la Ville de Saint-Nazaire
- Anupama Kundoo, architecte invitée par l'ENSAN
- Pauline Ouvrard, architecte, professeure à l'ENSAN
- Philippe Barré, architecte, professeur à l'ENSAN
- Pascal Amphoux, architecte, géographe, professeur à l'ENSAN
- Pierre Sabouraud, directeur de Saint-Nazaire Agglomération Tourisme
- Loïc Le Blevec, représentant de l'association des commerçants de Saint-Nazaire
- Sophie Legrandjacques, directrice du centre d'art contemporain « Le Grand Café » à Saint-Nazaire
- Laurent Théry, consultant, Grand Prix de l'urbanisme 2010
- Stéphane Juguët, anthropologue et directeur de l'agence What Time Is I.T.

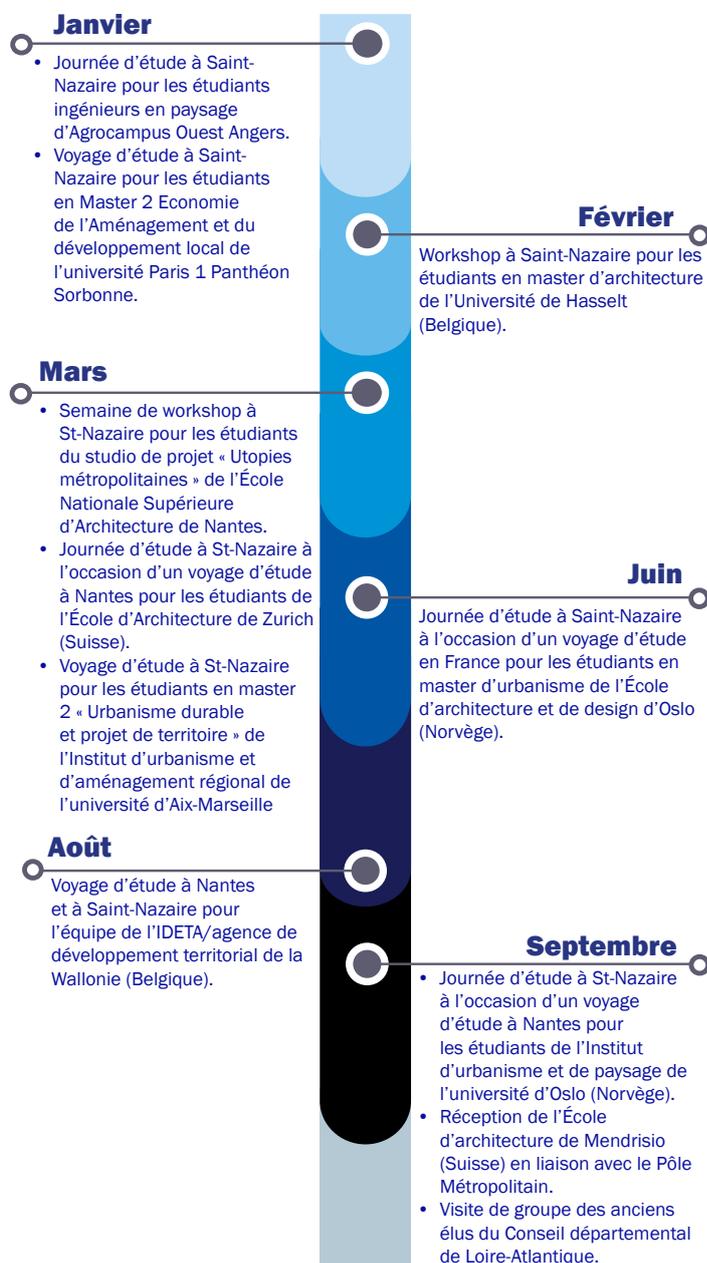
Les intervenants au colloque « Utopiades » au Life le 28 mars :

- François Grether, architecte Grand Prix de l'urbanisme 2012
- Marc Boixel, architecte associé de l'agence Garo-Boixel architectes
- Benoît Molineaux, physicien, secrétaire général de la Coopérative d'habitation Equilibre, Genève
- Mireille Apel-Muller, directrice de l'Institut de la ville en Mouvement, Paris
- Violaine Hacker, juriste, consultante en Legal Design & Soft Law, Paris
- Bruno Plisson, architecte conseil, Nantes

visites et accueil de groupes en 2019

65

L'addrn est régulièrement sollicitée par des établissements d'enseignement supérieur et des structures professionnelles en urbanisme, aménagement et développement territorial pour assurer une présentation de la région de Saint-Nazaire ou de la ville et de ses projets urbains. En 2019, plusieurs visites de groupes ou séjours d'étudiants ont confirmé l'attractivité et l'intérêt de Saint-Nazaire et de sa région pour y organiser des voyages d'études, séminaires, workshops, journées immersives, ...



agence en réseau

> Fnau

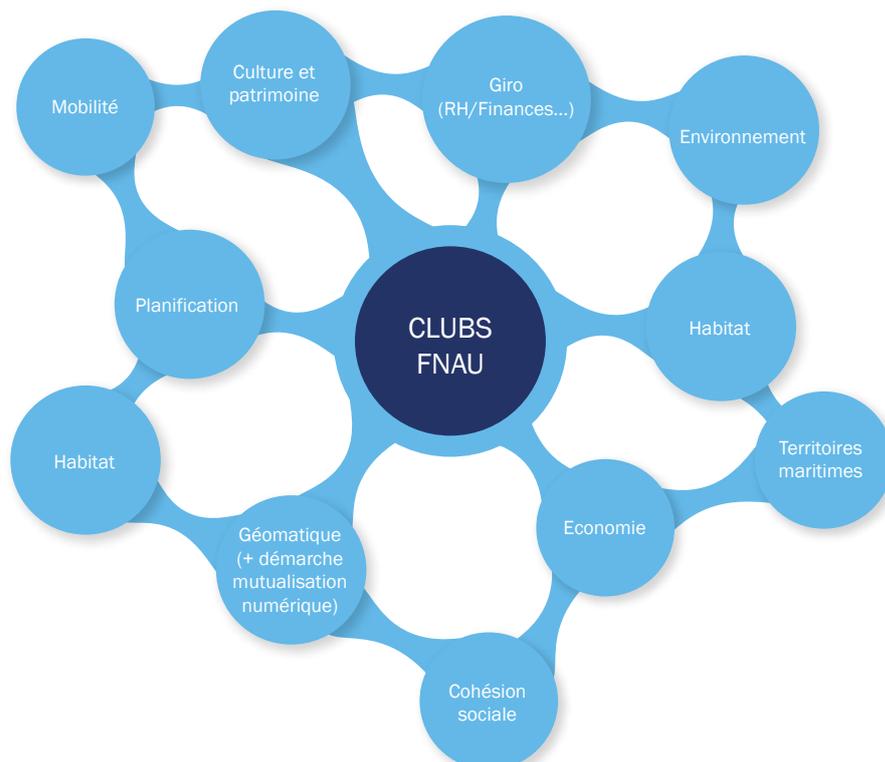
L'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire est membre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme qui regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'études et de réflexion sur l'aménagement et le développement et qui ont pour la plupart un statut d'association.

La FNAU offre aux professionnels des agences la possibilité d'échanger et de produire autrement et de manière collective, dans le cadre de clubs et de groupes de travail. Ils contribuent notamment à créer une culture professionnelle commune à toutes les agences et alimentent les productions du réseau.

En 2019, l'adrn a participé à plusieurs clubs de la FNAU (mobilité, habitat, géomatique, Giro, Eco-FNAU, ...). A ce titre, l'agence a présenté ses travaux en urbanisme commercial et a partagé le décryptage thématique sur ce sujet, à l'occasion d'un interclub planification/commerce (septembre). L'agence est aussi intervenue à l'occasion d'un interclub environnement/planification (juin).

L'agence assure également l'animation du club territoire maritime et portuaire en binôme avec l'agence d'urbanisme et de développement de Lorient (Audélor). A ce titre, elle a contribué, via le Club FNAU, à l'organisation des Assises du Port du Futur, organisé par le CEREMA, à Lille en septembre 2019.

La 40^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme s'est organisée à Paris les 6, 7 et 8 novembre autour de la thématique « Lost in translation, comment re-lie les territoires ? » qui interrogeait notamment le modèle de la métropolisation. Le comité de direction de l'adrn a participé à cette rencontre nationale



> Club Ville Aménagement

Le Club Ville Aménagement est une association rassemblant une quarantaine d'organismes d'aménagement qui assurent, sous différents statuts, la maîtrise d'ouvrage urbaine d'opérations complexes. Compte tenu de sa spécificité en matière d'ingénierie de l'aménagement et du développement urbain, l'adrn est la seule agence d'urbanisme présente au sein du CVA. Celui-ci a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, de favoriser la diffusion de savoirs et savoir-faire ainsi que le progrès en matière de conception et de réalisation des opérations d'aménagement urbain. A cette fin, il organise tous les trois ans environ les « Entretiens de l'aménagement ».

Le chantier préparatoire aux prochains « Entretiens de l'aménagement » s'est engagé en fin d'année 2019 et plusieurs groupes de travail ont été identifiés. L'agence a d'ores et déjà prévu de s'impliquer dans les groupes suivants : territoires oubliés, la ville des usages, réparer la ville, Zéro Artificialisation Nette et nature en ville.



> HCERES

Fin 2018 et début 2019, l'adrn s'est mobilisée en tant qu'experte auprès du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur pour contribuer à l'évaluation de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université Paris-Est. Après avoir participé à l'audition des acteurs publics, l'adrn s'est impliquée dans la rédaction du rapport et plus particulièrement sur le chapitre analysant les rapports de la COMUE avec ses partenaires socio-économiques et les collectivités locales. Cette évaluation s'inscrivait dans le contexte d'un objectif de positionnement affirmé des établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de la ville. Le rapport d'évaluation du HCERES a officiellement été transmis à la COMUE Université Paris-Est en mai 2019.

> AIVP

L'agence d'urbanisme s'implique au sein de l'Association Internationale des Villes Portuaires (AIVP) et participe aux colloques et aux voyages d'études susceptibles d'enrichir les réflexions locales.

The background is a solid dark blue color. It is decorated with a repeating pattern of white geometric shapes. These shapes include semi-circles, full circles, straight lines, and V-shaped chevrons. Some of these shapes are stylized to resemble speech bubbles or arrows. The shapes are scattered across the page, creating a modern and minimalist aesthetic.

addrn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

02 40 00 36 99

contact@addrn.fr

109 Centre République
BP 326 • 44615 Saint-Nazaire